

Lendl: à l'Ouest ou à l'Est?

(D'après AP et AFP) — Le joueur de tennis tchécoslovaque Ivan Lendl a confié, hier, à la presse que même s'il "apprécie la vie facile aux États-Unis, il n'a pas l'intention de "passer à l'Ouest".

Le numéro deux du tennis mondial qui passe près de six mois par an aux États-Unis a indiqué qu'il n'est pas retourné en Tchécoslovaquie depuis 18 mois.

"J'ai commencé à voyager lorsque j'avais 14 ans, a-t-il ajouté en précisant que "je n'ai ni frère ni sœur et mes parents viennent me voir ici".

Lendl n'a pas dissimulé à quel point il aime jouer aux États-Unis et précise qu'il apprécie particulièrement "la vie facile ici dont la plupart des gens ne prennent conscience que lorsqu'ils vont ailleurs".

Le quotidien britannique Daily Mail, citant des sources dans les milieux d'exilés tchécoslovaques affirme dans son édition d'aujourd'hui que Lendl avait décidé de passer à l'Ouest.

Selon le journal, Lendl, numéro deux mondial, a eu des contacts avec des personnalités tchécoslovaques en Occident en vue d'une installation aux États-Unis.

Le quotidien précise qu'un écrivain tchécoslovaque vivant en Suisse, M. Vladimir Skutina, a déclaré: "Ivan a décidé qu'il ne retournerait jamais à Prague. Même si on lui en donnait l'ordre".

Le Daily Mail rappelle qu'Ivan Lendl a eu un différend avec les responsables tchécoslovaques du tennis après sa décision de jouer en Afrique du sud le mois dernier, et qu'il a été exclu de l'équipe de Coupe Davis pour la rencontre face à l'URSS.

"C'était la dernière goutte pour Ivan. C'était le conflit final et c'était suffisant pour le persuader de ne pas rentrer", a déclaré M. Skutina, cité par le Daily Mail.

CAHIER B SPORTS et loisirs

Québec, Le Soleil, vendredi 19 août 1983

Erreur de Little fatale aux Expos

par Bernard CYR

SAN FRANCISCO (PC) — Les Giants de San Francisco ont brisé une égalité de 2-2 en marquant deux points non mérités en troisième manche et ils ont infligé aux Expos de Montréal un revers de 5-3, jeudi soir, au Candlestick Park, de San Francisco, devant la plus faible assistance de l'année, soit 4,518 spectateurs.

Les Giants ont en effet profité d'une erreur de l'inter Bryan Little, qui a jonglé avec une balle frappée par Jeff Leonard. Cette bêtise a permis aux Giants de placer deux coureurs sur les buts et ils ont par la suite marqué deux points grâce à un simple de Chili Davis et un double de John Rabb.

Les Expos ont commis deux

autres erreurs au cours du match, mais elles ne se sont pas avérées coûteuses.

Cette défaite a fait perdre du terrain aux Expos dans la course au championnat de la Section Est, puisque l'écart entre eux et les Phillies est maintenant de trois matchs et demi, en raison d'une victoire de ces derniers jeudi.

Andre Dawson, un des héros de la veille, n'a pas connu une très bonne soirée à l'attaque, étant blanchi en quatre présences au marbre et laissant six coureurs sur les sentiers, y compris cinq en position de compter.

25e circuit d'Evans

Les Giants ont pris une avance de 2-0 en première manche, grâce au 25e circuit de la saison de Darrell

Evans et au simple de Jack Clark, suivi du retrait à l'avant-champ de Jeff Leonard et du simple de Chili Davis. Le premier frappeur des Giants, Johnnie LeMaster, avait aussi réussi un simple mais avait été retiré en tentative de vol.

Les Expos sont cependant parvenus à effacer ce déficit grâce à une poussée de deux points en troisième manche, contre le lanceur gagnant Mike Krukow (8-7). Doug Flynn a d'abord cogné un simple et, après le coup retenu-sacrifice du lanceur Bryn Smith, il a marqué grâce au simple de Tim Raines, qui produisait ainsi son 52e point de la saison.

Raines a ensuite volé son 57e but (il avait réussi son 56e à la première manche) et a croisé le marbre à son tour lorsque Bryan

Little a obtenu un double au champ droit.

Les Expos ont réduit l'écart à un seul point (4-3) en septième manche, grâce au ballon-sacrifice du frappeur suppléant Al Oliver lorsque les buts étaient remplis, mais Tom O'Malley a redonné une avance de deux points aux siens en claquant son quatrième circuit de la saison, contre le releveur Dan Schatzeder, en septième manche.

Le lanceur perdant Bryn Smith (3-6) a donné neuf coups sûrs à ses adversaires et quatre points, seulement deux d'entre eux étant mérités, en six manches de travail. Du côté des Giants, Greg Minton a protégé la victoire de Krukow et il s'agissait de son 14e sauvetage de l'année.

Avec l'arrivée de Trillo, Mike Stenhouse écope

SAN FRANCISCO (PC) — Les Expos ont annoncé après le match de jeudi qu'ils avaient cédé le voltigeur Mike Stenhouse au club Wichita afin d'ajouter Manny Trillo au sein de la formation de 25 joueurs.

Stenhouse, rappelé le 28 juillet dernier, sera vraisemblablement de retour avec l'équipe le 1er septembre, lorsque les équipes du baseball majeur pourront augmenter leur personnel à 40 joueurs.

Stenhouse n'a pas vraiment eu la chance de se faire justice à Montréal, ne prenant part qu'à 11 matchs dont seulement quatre à titre de partant. Il a obtenu quatre coups sûrs en 25 présences au bâton, pour une moyenne de .160.

Par ailleurs, Manny Trillo, le nouveau joueur de deuxième but des Expos, est arrivé, hier, à San Francisco, mais contrairement à ce qu'on croyait, il n'a pas endossé l'uniforme numéro 17 aux couleurs des Expos.

"Je suis arrivé un peu tard et comme j'ai été incapable de travailler à renforcer ma cuisse hier, je crois qu'une journée de repos supplémentaire ne me fera pas de tort. Mais je devrais être de la formation demain (aujourd'hui)", a-t-il dit.

La cuisse droite de Trillo était un des sujets de conversation lorsqu'il a rencontré les journalistes montréalais dans l'antichambre du vestiaire des Expos au Candlestick Park. Mais il a aussi discuté du prochain contrat qu'il désire obtenir, même s'il préférerait parler de sa nouvelle équipe.

"Je veux un contrat de cinq ans et après cela, il sera temps pour moi d'accrocher mon gant, a-t-il dit. C'est probablement ce qui a porté les Phillies à m'échanger, mais je ne pensais jamais faire partie d'un échange à cinq contre un. Je me suis senti bien petit ce jour-là.

"Nous avions commencé les négociations il y a deux ans, a-t-il souligné, et les Phillies se répétaient qu'ils donnaient de l'argent aux joueurs qui faisaient bien à Philadelphie. J'ai toujours cru avoir fait ma part avec eux. Je me souviens aussi du jour Manny Trillo à Philadelphie. M. Giles m'avait alors remis une plaque et m'avait dit que cela remplacerait le contrat. Je croyais à l'époque qu'il faisait des blagues."

Retour à la Ligue nationale

Par ailleurs, le joueur d'origine vénézuélienne de 32 ans s'est dit heureux de revenir à la Ligue nationale.

Il y a une différence énorme entre la Ligue nationale et l'américaine. Les matchs sont très longs dans l'américaine, trois heures, trois heures et demi, principalement parce que les lanceurs utilisent beaucoup de balles à effet et de changements de vitesse.

"Et puis de me retrouver à Montréal me rend très heureux. J'étais à l'hôpital pour ma cuisse lorsque j'ai entendu la nouvelle et j'ai failli dire au médecin d'oublier ma jambe, qu'elle était maintenant gué-

rie. Je ne veux plus penser à ma jambe désormais et seulement m'appliquer à être un gagnant de nouveau."

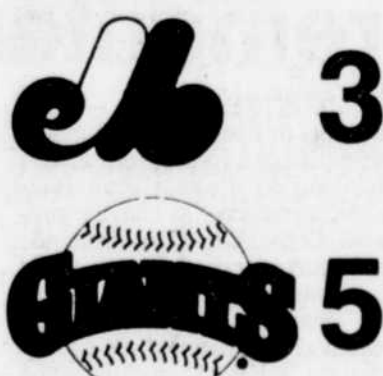
En 88 matchs à Cleveland, cette saison, Trillo avait conservé une moyenne à l'attaque de .272 avec un circuit et 29 points produits.

Dick Williams

L'ancien gérant des Expos, Dick Williams, maintenant pilote des Padres de San Diego, aurait déclaré, hier, sur les ondes d'une station radiophonique de Philadelphie, que les Expos ne gagneraient jamais le championnat avec Steve Rogers, parce qu'il flanchait lors des matchs clés.

Williams aurait aussi lancé quelques flèches à l'endroit du président et directeur-gérant John McHale.

Rappelons que les Expos débarqueront à San Diego aujourd'hui, mais que Rogers n'affrontera pas les Padres.



MONTREAL 3

	AB	PC	CS	PP
Raines, cf	4	1	4	1
Little, cf	2	0	1	1
Clark, cf	0	0	0	1
Schatzeder, 1	0	0	0	0
Dawson, cc	4	0	0	0
Carlier, r	4	0	0	0
Walloch, 3b	4	0	1	0
Crampton, cf	4	0	0	0
Francona, 1b	4	0	0	0
Flynn, 2b	4	2	2	0
Smith, 1	1	0	1	0
Crawley, 1b	0	0	0	0
Salazar, cf	0	0	0	0
Wahlford, 3b	1	0	0	0
Tatous	32	3	9	3

SAN FRANCISCO 5

	AB	PC	CS	PP
LeMaster, 1b	5	0	2	0
Evans, 1b	5	1	2	1
Clark, cf	4	2	1	0
Leonard, cf	4	1	1	0
Davis, cf	4	0	2	2
O'Malley, 3b	3	1	1	1
Rabb, 1	4	0	2	1
Kuiper, 1b	2	0	0	0
Wellman, 2b	0	0	0	0
Krukow, 1	3	0	0	0
Minton, 1	1	0	0	0
Tatous	35	5	11	5

Montreal 002 900 100-3
San Francisco 202 900 100-5

Davis (9), point produit gagnant.
E—Little 2, Francona, DJ—Montreal 1, San Francisco 1. LBB—Montreal 6, San Francisco 9. 2B—Little, Rabb, C—Evans (25), O'Malley (4), BV—Raines 2 (57), LeMaster (35), S—Smith, Little, O'Malley, BV—Oliver.

Montreal ML CS P PB BB BB
Smith (P 34) 6 9 4 2 2 4
Schatzeder 2 2 1 0 0 0

San Francisco ML CS P PB BB BB
Krukow (G 8-7) 8 7 3 3 3 3
Minton (VS-14) 2 0 0 0 0 1

LE—Krukow, T—2:23, A—4:518.

Peut-être pas la dernière saison pour Marc Tardif

Le vétéran ailier gauche Marc Tardif complètera son contrat de cinq ans dans l'uniforme des Nordiques. Ce qui ne signifie pas pour autant qu'il accrochera ses patins au terme de la campagne 1983-1984.

Dans un bref communiqué de presse émis hier, les Nordiques ont confirmé le retour de Tardif pour la saison prochaine.

"Nous avons longuement discuté et après mûres réflexions, les deux parties ont convenu qu'il était dans l'intérêt

entente d'une durée de cinq ans lors de la première campagne des Nordiques dans la Ligue nationale.

En bonne forme

Interrogé hier, Marc Tardif s'est dit en excellente condition physique. "Je viens d'avoir 34 ans, mais je ne me sens pas plus vieux qu'à 29 ans, a-t-il dit. J'ai toujours pris soin de moi et je me tiens aussi occupé l'été que l'hiver. J'ai eu des problèmes au cours des quatre dernières années. Ce n'était pas à cause de ma forme. C'est loin d'être scellé dans le ciment que la prochaine campagne soit ma dernière dans la Ligue nationale. On verra en temps et lieux."

Marc Tardif ne se considère pas comme un athlète fini. "J'ai toujours été bien supporté par les amateurs de Québec et je vais tout faire pour terminer mon contrat de cinq ans avec les Nordiques en beauté", a-t-il affirmé.

Il entreprendra sa neuvième campagne dans l'uniforme fleurdelisé. "L'expérience aidant, je peux encore aider la cause des Nordiques", a-t-il renchéri.

Depuis l'adhésion des Nordiques à la Ligue nationale, il a enfilé 116 buts et récolté 244 points en 272 matchs réguliers.

Le consensus des amateurs de hockey veut qu'il soit encore capable de se distinguer dans le circuit Ziegler.

Les Nordiques et Marc Tardif semblent avoir conclu un pacte pour vivre en harmonie, la saison prochaine...



maurice dumas

de Marc Tardif de terminer sa dernière année de contrat avec les Nordiques", a précisé le directeur-gérant Maurice Filion.

Faut pas se leurrer! Les Nordiques envisageaient de racheter la dernière année de contrat de Marc Tardif, mais ils ont fait volte-face lorsqu'ils ont appris que l'athlète natif de Granby exigeait 100 cents dans la "piasse". Il gagne environ \$280,000 par année.

"Nous avons parlé sérieusement et tout le monde sait à quoi s'en tenir, a ajouté Filion. On ne devrait pas assister à la répétition des événements des dernières saisons."

Après une grève de plusieurs jours au camp d'entraînement, Marc Tardif avait paraphé une



Peter Stastny (à l'extrême droite) en grande conversation avec Rudy Tacnar (à gauche) et Peter Staron.

Pour jouer contre les Stastny

Les Old Boys ne viennent pas juste pour visiter

par Maurice DUMAS

Parole de Peter Stastny, un athlète qui ne parle pas à travers son chapeau! En dépit d'un exténuant voyage au Québec, les Old Boys de Bratislava donneront un bon spectacle, ce soir, à Sainte-Foy, pour inaugurer leur série de sept ou huit matchs hors concours dans la belle province.

"Je ne suis pas en peine pour eux, a opiné le brillant centre des Nordiques. Ils ont tous porté les couleurs du Slovan Bratislava, de la Ligue nationale de la Tchécoslovaquie. Plusieurs ont même évolué au sein de l'équipe nationale. Ils sont habitués de jouer ensemble. Ils parcourent l'Europe depuis quelques années."

Les 19 membres des Old Boys de Bratislava sont âgés de 34 à 45 ans. Neuf d'entre eux n'ont pas encore atteint le cap des 40 ans.

La délégation slovaque a

quitté Prague très tôt, hier matin, pour atterrir à Mirabel en fin d'après-midi après une escale à Terre-Neuve. Ils ont ensuite fait le trajet Montréal-Québec en autobus. Ils ont mangé au restaurant de Marian Stastny avant de tomber dans les bras de Morphée.

"Une journée très longue pour eux en raison du décalage horaire de six heures", a poursuivi Peter Stastny.

Lubomir Mazal et Dusan Jendek se partageront le travail devant la cage des Old Boys de Bratislava. La brigade défensive sera composée de Rudy Tacnar, Frantisek Gregor, Vladimir Lukseider, Milan Gregor, Jozef Panak, Jozef Repcik et Jozef Houska. Les attaquants seront Vilain Bagin, Julius Haas, Stefan Kordiak, Karol Budovsky, Jozef Olvecky, Jaroslav Michel, Dusan Zizka, Peter Staron, Ludovic Venutti, Milos Hora et Pavol Michalec.

Les Stastny sur la glace

En dépit de l'interdiction des Nordiques, les frères Peter, Marian et Anton Stastny sauteront sur la patinoire, ce soir, à Sainte-Foy, pour affronter leurs compatriotes. Ils se joindront ainsi aux Gilles Moffet, Maurice Barrette, Yves Pélusse, Serge Beaudoin, Michel Parizeau, Gilles Boulanger, Alain Harvey, Richard Beaulieu, Serge Turcotte, André Blanchet, Roger Vincent, Florent Fortier et Andy Despaties.

Les Old Boys de Bratislava se produiront ensuite à Victoriaville, le 21 août, à Saint-Germain de Beauce, le 25, à Mont-Joli, le 27, à La Tuque, le 28, à Shawinigan, le 29, et à Drummondville, le 30. Un match pourrait également être présenté à Lévis, le 23 août.

A chaque endroit, les Stastny s'aligneront pour l'équipe-hôte.

LES JEUX DU QUÉBEC

Timmy LeTemplier, le coq de Blanc-Sablon

Blanc-Sablon, "dernier arrêt avant le Labrador".



jean
st-hilaire
à sept-îles

Timmy LeTemplier est né là, son père est né là, son grand-père et le grand-père de sa mère aussi. Cinq cents âmes blotties contre le quai nourricier. À l'arrière, les collines de Brador et la tourbière; devant, le détroit de Belle-Isle de l'autre côté duquel se dessine vaguement la côte de Terre-Neuve.

Plus à l'ouest, une chaîne de

cinq villages. Sans base de plein air car toute la Basse-Côte-Nord est pleine d'air. Quelques kilomètres de routes pavées, surtout des chemins de gravier. Ils ne mènent nulle part ailleurs que là: les vivres, les nouvelles parviennent par bateau parfois par avion.

Timmy a survolé 700 km de côtes pour rallier Sept-Îles. Il y a trouvé un pays à l'envers du sien, au pas beaucoup plus frénétique. Il y est venu pour les Jeux du Québec, une créature du monde "organisé". Ligne de départ, compétition, médailles, tout ça parle d'urbanité. Il est loin des baignades impromptues dans quelque crique endormie, loin des excursions en mer, loin des somnolantes cueillettes de baies sauvages, loin des rails en "ski-doo" dans l'interland nordique,

l'hiver venu. Le temps compte en Basse-Côte-Nord, mais il a peu d'esclaves.

Voilà un mois, il avait dû parcourir mille kilomètres pour participer aux finales régionales, à Baie-Comeau. À 13 ans, il sortait de son patelin pour la première fois.

Les souliers de Marcel

Timmy LeTemplier a accompli l'insupportable aux Jeux de Tourlout: il a touché l'or du 1200 m benjamins. Tous ses opposants vous confirmeront aujourd'hui que son temps est précieux: 3 min.41.01 sur la distance, on ne trouve pas ça dans la jambe et le cœur du premier coureur spontané de demi-fond. Et coureur spontané, c'est

précisément ce qu'est Timmy.

Il commence. Il a vécu sa première grosse sueur en fin de printemps, à l'occasion d'un festival scolaire. 8.40 sur 1200 m: mieux qu'à Sept-Îles!

Mais c'était en ligne droite... L'athlétisme démarre à Blanc-Sablon, il n'y a pas de piste et on ne parle pas d'en construire une pour l'instant. Timmy en a tâté par l'entremise du pionnier de la discipline là-bas, un autre LeTemplier, Marcel. Aucun lien de parenté!

"Il m'a prêté ses pointes, j'ai essayé ça, j'ai vu que j'avais certaines possibilités..."

L'entraînement? Trois milles par jour de long continu vers Long Point, Lourdes-de-Blanc-Sablon en français. Pour le travail par intervalles ou les courses

de sprint, on fait ses marques sur le pavage.

"Au début, tout le monde s'est inscrit, mais au fur et à mesure que l'entraînement devenait plus exigeant, le nombre a baissé."

Timmy LeTemplier? Connais pas, disait-on à la ronde à l'issue du 1200 m de mercredi. Comment pouvait-on le connaître? Il n'annonçait pas la superclasse dans son survêtement et son t-shirt. Il a couru comme ça, mais ses rivaux ne lui ont vu que le dos...

La victoire l'a-t-elle surpris?

"Oui, très, très...! J'étais tout nerveux en attendant la course, j'avais des drôles de picotements dans les jambes. Et puis la plupart des gars ne parlaient que français, je craignais de ne pas me faire comprendre en leur demandant leur temps. J'avais tort. A peu près tous m'ont dit qu'ils visaient aux alentours des quatre minutes, j'ai vu que j'avais des chances."

Il devait aussi concourir en saut en longueur aujourd'hui. Pas de pronostics, il promet seulement d'"essayer".

En attendant Noël

Peu de coaches québécois se feraient prier pour accepter Timmy comme élève. Timmy, en revanche, se laisserait peut-être tirer l'oreille. Il se sait des moyens, mais ne rêve pas — du moins pour l'heure — d'un réseau compétitif plus stimulant que ce que lui offre la Côte-Nord.

"J'aime ce que je suis. À la maison, c'est facile, je n'ai pas de problème... Je ne tiens pas à devenir une vedette, tout ce que je veux, c'est de voir du pays."

Si les Jeux lui font mieux apprécier la magie québécoise de Blanc-Sablon, ils lui servent aussi d'introduction quasi providentielle à la vie urbaine. Il fréquentera l'école Queen Elizabeth de Sept-Îles, en septembre.

"Oui, les Jeux sont pour moi une occasion unique de m'adapter à la vie d'ici. J'aime l'ambiance, je me suis fait des amis ici, je m'oriente très bien dans la ville. Je suis moins appréhensif que je l'étais à l'idée de quitter la maison."

La vie moderne s'insinue partout, le décor change à Blanc-Sablon, même si la moitié de la population continue à tirer sa subsistance de la mer. "Il y a plus de magasins, plus de constructions, le village grossit."

Le village grossit, mais la musique demeure, moins insistante toutefois. À Noël, on sortira violons, accordéons et cuillères, ce sera impayable. Comme dans le temps.

Qui doit étudier au loin a de bonnes chances d'aller gagner sa vie encore plus loin... Timmy LeTemplier a un peu peur, ce sera déchirant de voir rapatrier le quai.

"La vie est simple là-bas, mais je l'aime. Je connais la place, c'est chez-moi. Je m'y sens plus libre que partout ailleurs."

Annick panique, se relaxe et gagne

SEPT-ÎLES — Le responsable de la délégation régionale de tennis, M. Léo Martin, attend Annick Bilodeau avec ses feuilles de terrain fleurissées de rouge et de noir.

"Tu nous as fait peur, ma p'tite mosus!" jette-t-il en riant. Annick acquiesce d'un sourire, elle a eu peur elle aussi. Au premier set, elle offrait l'ombre la moins rassurante de son profil de joueuse de tennis.

6-1 pour la Montréalaise Caroline Joseph dans cette manche d'entrée.

"J'étais super nerveuse, j'ai 'choké'. Je n'avais pas confiance, j'hésitais, je ne pouvais que frapper hors-ligne".

"Puis je me suis dit: Annick, ça n'a pas de sens, tu sais que t'es capable de la battre, relaxe! Y'a toujours un perdant et un gagnant au tennis, et ici, c'est toi qui vas la gagner!"

Effectivement. Elle devait enlever les deux sets suivants par 6-2 et 6-0, non sans avoir bafouillé au service dans le médian où elle a donné sept doubles fautes à son opposante qui, heureusement pour l'athlète de 14 ans de Charlesbourg, n'en a pas voulu.

Impeccable en revanche dans le set décisif: aucune erreur, aucune double faute, elle avait pris le large.

Grosse commande

Par sa victoire, la deuxième en deux jours, Annick a accédé à la demi-finale chez les 13-14 ans.

Pas mal pour une joueuse qui, il y a peu de temps encore, s'accordait peu de chances de participer à la finale provinciale des Jeux du Québec. C'est qu'elle a été substituée à la fille du surnommée, Andréanne, présentement engagée dans les championnats nationaux des 13-14 ans, à Toronto. Annick s'était inclinée devant elle à la finale régionale.

Après un été de tennis qu'elle qualifie d'embellie de "paresseux", elle s'est remise sérieusement à la tâche... il y a une semaine. Trois, quatre heures par jour. "C'est comme ça le tennis, Annick, il faut que tu t'entraînes!"

Le goût lui revient, l'ambiance prévalant au sein de l'équipe régionale lui plaît énormément: "On s'encourage beaucoup".

Elle n'en est d'ailleurs pas à sa première expérience du genre puisqu'elle avait enlevé l'argent, en 11-12 ans, à Hull.

Victoire dramatique de la région de Québec en water-polo, hier après-midi. Les ondines de Sainte-Foy, des cadettes, se sont approchées de l'or en battant l'équipe CAMO représentant Montréal-Concordia par 4 à 3.

Ménées 3 à 1 à la mi-temps, les filles de Jojo Gervais et Hélène Roy sont parvenues à niveler la marque avant l'issue des 20 minutes réglementaires, pour ainsi provoquer la présentation de deux périodes de surtemps de trois minutes.

Le succès a drôlement réjoui les filles de Sainte-Foy. De dire la gardienne Linda Bélanger, un précieux atout lors de ce match: "On avait peur du CAMO, il nous avait battues 12 à 6 en partie

hors-concours cet été. On a gagné parce qu'on a travaillé avec intensité du début à la fin".

Pour ravir l'or, il faudra incidemment garder cette bonne habitude. Laval et la Rive-Sud peuvent faire ombre au projet des régionales, surtout la première formation.

Remarquable succès de la programmation socio-culturelle au premier bloc: plus de 8,000 entrées aux nombreuses activités présentées un peu partout en ville. On aborde à peu près tous les modes d'expression. Ainsi, on lançait hier des ouvrages d'écrivains nord-côtiers, Roland Jomphe, Magali Filosa, Marie-Ange Roussy et Mgr Charles Guay en l'occurrence.

En tennis, la région de Québec a réussi à qualifier huit raquettes pour les demi-finales. Il s'agit de Caroline Frenette, Annick Bilodeau, Brigitte Saint-Hilaire, Steve Picard et Jérôme Fournier.

Une grosse déception toutefois en avant-midi, l'élimination par 6-2 et 6-1 du deuxième favori chez les 17-18 ans, Michel Fournier de Charlesbourg, aux mains de Simon Cadoret de l'Outaouais.

En athlétisme, les sélections des régions Richelieu-Yamaska et Québec semblent engagées front à front dans la lutte pour le premier rang.

Deux finales hier: le 1,000 m cadets, garçons et filles. Josée Thibodeau de Donnacona a réalisé un beau doublé amorcé mercredi sur 2,000 m.

Après une première journée sans ombre, les boulistes de la Côte-Nord ont éprouvé des difficultés hier. Les garçons incidemment doivent enlever leurs deux matchs de ce matin pour accéder à une médaille.

"Nous n'avons jamais fait la guerre!"

SEPT-ÎLES — "Nous n'avons jamais fait la guerre", dira une voix posée dans le "shapotoian". "Nous n'avons jamais fait la guerre" redira un peu plus tard une figurante d'âge mûr de la troupe montagnaise Carcajou dont la renommée débordait les frontières de ce continent.

La presse assignée au reportage des Jeux du Québec était hier soir, l'hôte de M. Chrysologue Ambroise, chef du Conseil de bande Sept-Îles — Maloténam.

D'abord, une certaine retenue réciproque en franchissant les portes du village traditionnel érigé derrière palissades à l'occasion de ces Jeux, et dont on voudrait faire un musée permanent de la vie montagnaise. Certes plus de la gène qu'un froid.

Car l'atmosphère se réchauffe vite au fil de la visite d'exhibits qui préparent les incultes de la vie amérindienne que nous sommes à investir avec le pas qu'il faut, le "shapotoian", grande maison commune ouverte aux deux extrémités.

Nous sommes 32 sous les arceaux de bouleau. On s'assied en cercle sur les sapinages autour d'une nappe étendue au sol. Assis à l'indienne: dur pour les articulations de la visite!

Poêle tout près. Défilent saumon de la Moisie, pomme de terre en robe de chambre, banik, salade de crudités et gâteaux. On arrose le thé. Délicieux! La lumière des "becs de corbeaux" veille, le temps est bon, comme arrêté.

"Jamais la guerre", ce qui ne veut pas dire qu'on ne croise pas le fer à l'occasion pour des joutes d'humour. Hildéric Fontaine avise le chef Ambroise qui s'est levé à l'appel de Carcajou: "Vous voyez, c'est une autre de nos traditions qui se perd: dans le temps, le chef pouvait s'asseoir toute une journée sans s'étirer les jambes!"

Dehors, Carcajou rappelle que le Montagnais aime vivre de chasse et de pêche et rire. Et surtout, qu'"il n'a jamais fait la guerre".

Confronté à Gretzky...

NDLR — Le journaliste Tom Lapointe a l'occasion de passer une semaine avec des vedettes de la Ligue nationale de hockey, dont Wayne Gretzky et Guy Lafleur, sur une patinoire dans les Catskills Mountains, près de New York. Il raconte aux lecteurs du SOLEIL, dans les éditions de jeudi, vendredi et samedi, l'expérience un peu spéciale qu'il vient de vivre.

par Tom LAPOINTE
collaboration spéciale

KIAMESHA LAKE, New York — Oui je vous l'avoue, je me considère chanceux et privilégié d'avoir joué durant quelques jours contre Wayne Gretzky. Et je m'adresse surtout à tous les autres gardiens de but en faisant une telle confession. Si un jour, vos parents avaient aimé chausser les patins contre Maurice Richard, moi je souhaitais affronter celui que l'on a baptisé la Merveille du hockey.

Mais comment décrire au juste ce Gretzky sur patins? J'y ai pensé longtemps avant d'arriver à l'image parfaite. C'est un véritable mirage. À toutes les fois que vous pensez l'avoir à votre merci, il disparaît puis revient se moquer de vous.

Gretzky, pour vous dire la vérité, n'a pas un tir excessivement puissant, du moins entendons-nous, en comparaison avec des gars aux poignets vifs comme Mike Bossy, Marcel Dionne ou encore Doug Wilson. Mais c'est la finesse incarnée avec une rondelle au bout de son bâton.

Durant ces cinq jours à jouer

contre Gretzky, je l'ai stoppé à plusieurs reprises. Je l'ai même battu sur un lancer de punition. Mais par contre, il m'a aussi sorti de mes jambières à plusieurs reprises avec ce don incroyable de réussir ce qu'on n'a jamais anticipé.

"La force de Gretzky, c'est qu'il ne fait jamais le même jeu, m'avait prévenu Richard Sévigny. Avec lui, vous devez vous attendre à tout."

Un de ces matins, il en a justement compté un de ses "sucrés", signé Wayne Gretzky. Après que j'aie réussi un bon arrêt à ses dépens, la rondelle a glissé derrière le but et juste au moment où j'allais savourer ma victoire, il a trouvé le moyen de me lancer la rondelle dans le dos, pour se retrouver vous savez sûrement où.

"Regardez-le sur la patinoire, m'a aussi souligné Larry Robinson. Il essaie toutes sortes de fantaisies et il les met en pratique durant les matchs. C'est un artiste ce gars-là et rien d'autre."

Si jouer contre Gretzky est un cauchemar pour un gardien de but, c'est un charme pour ses ailiers. Ce gars-là passe la rondelle avec une habileté inouïe. Et son endroit préféré pour refiler la rondelle, vous l'avez sûrement deviné: derrière le filet.

J'ai vraiment eu beaucoup de plaisir à jouer contre le célèbre 99 des Oilers d'Edmonton sauf que j'ai un regret, je ne peux toujours pas vous raconter quelle est la meilleure façon de le contraindre. Mais à la suite de cette confrontation, je me suis promis une chose: jamais plus je ne

critiquerai un gardien de but même quand il permettra un filet douloureux face à Gretzky.

Quand vous le voyez apparaître devant vous, il vous passe tellement de chose dans la tête que finalement, vous êtes comme hypnotisés et la rondelle se retrouve derrière vous.

Où! Je me souviendrai toute ma vie de cette confrontation avec Wayne Gretzky. Et je sais que tous les autres gardiens de but m'envient...

EN BREF — Clark Gillies, un autre joueur invité au Concord Hotel, s'amuse grandement avant le prochain camp d'entraînement. Un camp d'entraînement qui pourrait être son dernier avec les Islanders de New York, champions de la Coupe Stanley. "Je n'ai toujours pas paraphé de nouveau contrat avec les Islanders et il se peut que je joue mon option, a-t-il raconté. Je m'attends à partir parce que Bill Torey va encore faire de la place à des plus jeunes. Malgré tout, je ne me laisserai pas faire et je vais redoubler d'ardeur dès le 11 septembre prochain..."

Doug Wickenheiser en est un autre inquiet de son statut. Le numéro 25 du Canadien croit lui aussi à un nouveau souffle de l'équipe avec l'entrée en scène de Serge Savard comme gérant général sauf que son dossier n'est pas tellement reluisant à ses trois premières années dans la Ligue nationale. "C'est cette année ou jamais. Si j'échoue, le Canadien me laissera aller ailleurs. Mais je n'y tiens pas tellement..." a confié Wickenheiser.

La pente est longue à remonter pour Boucher

MONTREAL (PC) — Des séances de cyclisme, de course et de patinage à roulette ont aidé le patineur de vitesse, Gaétan Boucher, à renforcer sa cheville gauche. Cependant, il se demande s'il pourra reprendre sa place sur la scène internationale.

Boucher, de retour d'un camp d'entraînement de six semaines à Enzell, en Allemagne de l'ouest, s'est fracturé la cheville en mars dernier, lors des championnats canadiens intérieurs.

"Ma cheville est maintenant guérie même si j'ai encore du travail à faire du côté de la flexibilité, a mentionné Boucher, qui a été libéré de son plâtre au mois d'avril. Il est difficile de dire si je suis rétabli à 100 pour cent car je n'ai pas tenté de sprint à Enzell."

"Je suis quelque peu inquiet car j'ai connu quelques difficultés la saison dernière et je ne suis pas certain de l'état de ma cheville."

Boucher a connu des contre performances l'année dernière en raison de problèmes avec ses sinus. Il a été contraint de réduire son entraînement durant deux semaines et même de prendre une semaine de répit avant les championnats mondiaux en février.

D'ailleurs, à ces championnats, Boucher a dû se contenter de la quatrième position aux 1,000 mètres, une épreuve qu'il avait gagnée trois ans plus tôt. Au 500 mètres, il a

complètement échoué terminant 21e, lui qui avait l'habitude de terminer dans les cinq premiers.

Un problème de surentraînement

"Rien n'a fonctionné à ce moment, a expliqué Boucher. J'étais seulement bon pour un 100 mètres."

"Avec mon problème de sinus et ma blessure à la cheville, j'ai oublié mes bonnes per-

formances d'avant Noël. J'avais alors connu mon meilleur camp d'entraînement."

Boucher explique qu'il s'est surentraîné et que cela a peut-être provoqué ses problèmes de santé.

Boucher retournera en Europe, au début d'octobre, pour débiter son entraînement sur glace. Il reviendra au mois de novembre pour compétitionner dans une rencontre Canada-États-Unis, à Lake Placid.



Gaétan BOUCHER

PC

Le "Charlevoix Open" On veut lui redonner tout son panache

Au cours de mes récentes vacances, il m'a été très agréable de faire coïncider un de mes déplacements avec la conférence de presse du "Charlevoix Open" et jouer une ronde de golf sur le ma-



la
chronique
de Sab

gnifique parcours du club de Murray Bay. De plus, il m'a été possible de prendre connaissance des changements qui seront apportés au terrain au cours des prochaines années, question de lui redonner tout le cachet qu'il possédait jadis.

Dans le moment, le sympathique Roger Dassylva s'est vu confier la présidence du comité d'organisation de la 27e reprise du tournoi qui est toujours présenté le samedi et le dimanche précédant immédiatement la Fête du Travail. Secondé par des types comme Charles E. Rochette, président du club de golf, Gustave Dufour, Be-

noît Maltais, Yvon Couturier, Bruno McNicoll, Gilles Bergeron, Alain Bouchard, professionnels du club, Rémy Belley, Gilles Banville, Clément Harvey, Gérard-Marie Gagné et Richard Domingue, le président Dassylva ne prévoit aucun problème pour atteindre les objectifs prévus.

D'ailleurs, les inscriptions vont déjà bon train, me communique-t-on de La Malbaie, et certains joueurs devront faire vite s'ils ne veulent pas essuyer un refus. Il est entendu que l'on accepte 220 joueurs pour chacune des deux journées. Les demandes seront reçues jusqu'au lundi 29 août, 20h, et elles doivent être envoyées au club Murray Bay, au soin de Benoît Maltais. Le coût d'inscription a été fixé à \$16.

Cette année, il y aura deux distributions de prix au lieu d'une comme par le passé. Les joueurs du samedi, 16 à 32 chez les hommes, ainsi que 0-12 et 13-20 chez les femmes, seront récompensés le soir même. Le lendemain, on accueillera les hommes 0 à 15 et les femmes 21 et plus. Ces dernières évolueront sur le petit parcours. Et l'on prévoit

une distribution de \$7,000 en cadeaux et trophées.

Comme l'Omnium du Manoir Richelieu sera présenté une semaine plus tôt que d'habitude, on n'assistera donc plus à une compétition entre deux événements importants, situation qui est très bien accueillie par les dirigeants du "Charlevoix Open". Donc, toute l'action se déroulera au club de Murray Bay.

Tous les golfeurs de la région sont invités pour les 3 et 4 septembre, et je me promets bien d'être du nombre pour une 26e année consécutive.

Trot et amble

Les propriétaires de chevaux du Québec ont été vraiment chanceux lors du tirage des positions pour la deuxième épreuve de la nouvelle confrontation "Québec-Ontario" dans le monde des courses attelées. En vertu de cette série, on retrouve les quatre meilleurs espoirs et chaque province dans des courses impliquant quatre classes différentes.

Ici, à Québec, on accueillera les poulchies de 3 ans. Ce soir, à la piste

Rideau-Carlton, il y aura compétition pour les poulains de 3 ans. En fin de semaine, Blue Bonnets (poulains) et Greenwood (poulchies) accueilleront les meilleurs 2 ans.

Mardi soir, 23 août, à l'Hippodrome du parc Expo-Québec, les trois premières positions de départ appartiendront à des juments québécoises. Et Ancile Legrand, que les statistiques confirment comme no 1, au Québec, partira de la position no 1. Par contre, Trudy Omaha, no 1 en Ontario, devra partir de la no 8. Pour cette raison, on assistera à un départ fort spectaculaire, s'accrochant à dire les experts.

Parmi les autres représentantes du Québec, on retrouvera Andree Eve (no 2), Brett Dal (no 3) et Zip Along Adora (no 6). Les autres représentantes de l'Ontario seront Kawartha Radiant (no 4), Dovers Dottie (no 5) et Ambro Bewitch (no 7).

Pierre Fortin, qui est le handicauteur de l'Hippodrome de Québec, a fixé son choix sur Trudy Omaha, Ancile Legrand et Dovers Dottie.

Il est à noter que la bourse est de \$50,000, dont \$25,000 au pro-

priété de la poulchier gagnante.

Pour les amateurs qui se proposent d'aller suivre cette première, on signale que le stationnement sera gratuit ce soir-là et que vous aurez même droit à un programme officiel sans avoir à déboursier un seul sou. Comme certains manèges seront déjà installés en prévision de l'Exposition provinciale, on a prévu un service d'autobus pour les automobilistes qui auront à se stationner aux endroits les plus éloignés.

Et si la météo continue à collaborer, il y aura un mille en moins de deux minutes, nous promet-on.

Jean-Guy Isabelle et Régis Roy sont des noms à retenir.

En plus de cette attraction spéciale, il y aura des épreuves "mini-stock" avec 24 pilotes ainsi que "stock" avec une probabilité de 30 partants.

L'action commencera dès 19h30.

Tennis

Le circuit de tennis Raquettes Sports vient de compléter une première saison, et tous les responsables sont très heureux des résultats obtenus avec cette expérience régionale.

Après trois tournois, Louis Lamontagne est sorti le grand vainqueur du simple masculin avec 45 points. Il a été suivi par Jean Gourdau, 33, Edgar Desrochers, 28, Serge Bolly, 26, Rodrigue Trempe, 25, Robert Foy et Louis Poulin, 22 chacun, Gilles Moffet, 20, Charles Gourdau, 19, et Sylvain Genest, 17.

Ce sont les résultats des trois tournois qui ont été présentés à Sillery, Beauport et Sainte-Foy, le club Saint-Yves étant utilisé pour la compétition pré-étant à ce dernier endroit.

Guy Delage, Alain Paré, Lamontagne et Roger Bergeron pensent déjà au circuit de l'an prochain avec une formule améliorée.

Roland SABOURIN

Bouillabaisse...bouillabaisse... bo

Pour clôturer sa saison 1982-1983, le club LeBourgneuf organise un tournoi de racquetball et badminton, les 25, 26 et 27 août... Le tout sera suivi d'un rallye-navet et d'une épluchette de blé d'Inde... Gilles Côté, Carole Couturier et Lise Demers vont à l'organisation, et ils invitent les membres à s'inscrire d'ici lundi 22 août, minuit... Tous les jours au LeBourgneuf, mentionnons qu'il y aura dès la semaine prochaine un court de squash international... La programmation 1983-1984 sera dévoilée très prochainement...

Un tournoi de tir à l'arc sera présenté au club Beauséjour, à Saint-Jean-Christophe, dimanche le 28 août... Il y aura parcours de chasse en forêt et une fite 900, au choix du participant... On pourra s'inscrire le matin de la compétition, entre 8h30 et 9h30, et il en coûtera \$8 par personne... En attendant, des renseignements additionnels peuvent être obtenus de Raymond et Denise Couture, au 839-6367...

Ajoutez le nom de Gérard Drapeau à ceux qui ont réussi un trou d'un coup au club de golf Royal Québec, cette saison... Il a accompli son exploit hier après-midi sur le trou no 8 du parcours "Royal Québec", alors qu'il jouait en compagnie de René Marcoux, Yvan Morissette et Maurice Delage... Félicitations...

Un comité de ringuette s'organise à Saint-Romuald... Une soirée d'information sur le sujet est prévue pour mercredi 24 août, 19h30, à l'aréna de l'endroit... Les filles de 6 à 12 ans pourront s'inscrire à un programme spécial pour elles à compter de 18h, toujours à

l'aréna... Des informations additionnelles peuvent être obtenues de Danielle Bélanger, 839-1553, ou Sylvie Paré, 839-7832, après 18h...

La Fédération québécoise du cerf-volant profite du séjour dans notre région de Domina Jalbert pour organiser une journée spéciale en son honneur... Le tout aura lieu demain, 19h30, sur les plaines d'Abraham, près du musée... M. Jalbert est un expert international en la matière... En cas de pluie, l'é-

vénement sera remis au lendemain...

Carol Lagacé, directeur adjoint de l'hôtel Quality Inn de Sainte-Foy, me fait part que le tournoi de golf annuel de cet établissement aura lieu mercredi, le 24 août, au club Lévis... Pas moins de 208 participants sont inscrits pour cette 8e reprise, et la brasserie Labatt y contribue... Comme toujours, il y aura des prix intéressants à gagner pour ceux et celles qui joueront au

golf ou qui participeront au souper qui complètera le programme de la journée...

Le programme automne-hiver des Loisirs Montcalm Inc. sera disponible gratuitement dès le 25 août, au 265 boulevard Saint-Cyrille ouest, durant les heures de bureau... Les inscriptions pour ces activités seront acceptées les 7 et 8 septembre... Des renseignements plus précis peuvent être obtenus en composant 523-6595...

L'horaire de Sab

AUJOURD'HUI
Ligue de baseball junior majeur du Québec: Voyageurs de Jonquière contre Fiacre de Sainte-Foy. 2e match d'une série 3 de 5, parc Champigny, 20h30.

Golf: autre tournoi régional pour la Coupe "Labatt Blue", club Beauce Inc.; tournoi de la papeterie Reed, club Royal Québec; tournoi "Dennis Dawson", club Cap-Rouge; tournoi des Chevaliers de Colomb Limoilou 4494, club Alpin; ouverture de l'Omnium de Portneuf, journée des dames, club Des Pins.

Ligue de balle-molle commerciale d'Keefe de Québec: Le Spécialiste du stylo contre Patro-Racine (19h30) et La Fredaine contre CJRP (21h), parc Sacré-Coeur.

Fastball-softball: début de tournois à Cap-Rouge, Sainte-Anne-de-Beaupré (mid-ge), Saint-Joachim (Old-Timers), Sainte-Catherine (féminin), Boischat, Breakyville (club Lions), Bienville, Vanier (intermédiaire) et Saint-Henri de Lévis.

Hockey Old-Timers: premier match de la tournée des "Old Boys" de Bratislava, centre sportif de Sainte-Foy, 20h.

Ligue de tennis "Les Deux Rives" Labatt Léger: avant-dernière journée du calendrier régulier avec rencontres aux clubs Arpi, Avantage, Loretteville, Beausé, Ancienne-Lorette, Sillery, Saint-Etienne et Cap-Rouge.

Judo: avant-dernière journée du stage "Aux Bouleaux", centre forestier de Duchesnay.

Club de patinage de vitesse de Sainte-Foy: suite du camp d'été au centre sportif de Sainte-Foy.

Hockey mineur de Cap-Rouge: troisième et dernière séance pour les inscriptions 1983-1984, centre municipal, 18h30 à 21h30.

Hockey mineur de Sainte-Foy: suite des inscriptions pour le programme régulier des paroisses Notre-Dame-de-Foy, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, Saint-Thomas-d'Aquin et Saint-Yves, chalet des sports Saint-Denis, 18h30 à 21h.

DEMAIN
Cours attelées: programme régulier de 10 classes, Hippodrome du parc Expo-Québec, 19h30.

Golf: tournoi 10e anniversaire, club Saint-Laurent; deuxième journée de l'Omnium de Portneuf, club des Pins; compétition pour les membres, club Pont-Rouge; tournoi époux-épouse, club Lorette; finale Coupe Moisson et classique Maurice-Rousseau Lié, club Montmagny.

Championnat de soccer senior Laurentide: Charlesbourg contre Ancienne-Lorette, polyvalente Ancienne-Lorette, 13h30; Caravelle II contre Icosium, à Saint-Romuald, 16h.

Autodrome de Val-Bélair: autre programme de stock-car avec un "Laurentide 100" comme attraction spéciale, 19h30.

Softball-fastball: autres rencontres dans

les tournois de Cap-Rouge, Sainte-Anne-de-Beaupré, Boischat, Saint-Joachim, Sainte-Catherine, Breakyville, Bienville, Saint-Henri de Lévis et Vanier.

Judo: dernière séance du stage "Aux Bouleaux", centre forestier de Duchesnay.

Parc nautique de Cap-Rouge: croisière au lac Jacques-Cartier.

Hockey mineur de Sainte-Foy: troisième et dernière séance pour les inscriptions 1983-1984 des paroisses Notre-Dame-de-Foy, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, Saint-Thomas-d'Aquin et Saint-Yves, chalet des sports Saint-Denis, 10h à 12h.

Club de patinage de vitesse de Sainte-Foy: autre séance du camp d'été, centre sportif de Sainte-Foy.

Hockey-Charlesbourg "AA": camp de sélection à l'aréna POC, atomes (12h30), pee wee (13h30), bantam (16h30) et midjet (17h30).

Ballon sur glace: deuxième séance du camp de sélection de l'équipe Tout-Portout, centre sportif de Sainte-Foy, 12h.

Association de soccer de Val-Bélair: première journée du soccer-thon pour les catégories atomes, moustique, bantam et senior, plus un match hors-concours parents contre entraîneurs, parc La Chanterelle, 9h à 19h.

Cyclisme: présentation de la deuxième "Course de la jeunesse", plaines d'Abraham, 12h30.

Difficile victoire pour Navratilova

La favorite Martina Navratilova l'a emporté non sans bien des difficultés sur l'Allemande de l'Ouest Eva Pfaff par 4-6, 6-4 et 7-5 tandis que la Tchèque Hana Mandlikova disposait de la Yougoslave Mima Jausovec 6-2 et 6-2,

hier, en troisième ronde des simples aux Internationaux de tennis féminin du Canada.

Quatrième tête de série, l'Américaine Kathy Jordan a causé une surprise en éliminant l'Allemande de l'Ouest Sylvia Ha-

nika, quatrième tête de série.

L'Américaine Kathy Horvath a également surpris en éliminant sa

sport en bref

compatriote Kathy Rinaldi, septième tête de série, par 7-6 (7-4) et 6-2.

Une autre Américaine, Andrea Jaeger, troisième tête de série, a écrasé la Britannique Sue Barker, 6-0, 6-0, tandis que la huitième tête de série, l'Allemande de l'Ouest Claudia Kohde, avait raison de la Tchèque Iva Budarova en deux sets faciles de 6-2, 6-1.

Chris Evert-Lloyd a aussi éprouvé des difficultés pour éliminer la Tchèque Helena Sukova 6-7 (5-7), et 6-2, 6-0.

Le Tchèque Iva Budarova (Ivan Lendl) a facilement accédé aux quarts de finale du Championnat de tennis de l'ATP, hier, mais l'Américain (Jimmy Connors) n'a pas eu la tâche aussi facile, à Mason, Ohio.

Hockey

Le directeur général des Rangers de New York, Craig Patrick, a fait savoir hier que l'aillier gauche Nick Fotiu avait conclu une nouvelle entente avec la formation de la Ligue nationale de hockey.

Agé de 31 ans, Fotiu se préparait à jouer son année d'option la saison prochaine, sa neuvième dans la LNH.

Le défenseur Bobby Dollas a signé un contrat de cinq ans avec les Jets de Winnipeg.

Un membre de la Commission des accidents du travail de l'Etat du Massachusetts a indiqué, hier, qu'une décision serait prise d'ici peu dans le dossier du hockeyeur des Bruins de Boston, Normand Léveillé.

Le commissaire Richard M. La-

ne a complété l'audition en deux parties de la défense, hier, et il s'attend à rendre un décision d'ici deux semaines.

Holmes

Larry Holmes mettra son titre de champion poids lourd en jeu contre Scott Frank le 10 septembre, à Atlantic City.

Agé de 33 ans, le champion est vaincu en 43 combats, dont 30 gagnés par K.O., et il recevra une bourse de \$1.5 million.

Quant à Frank, 25 ans, il présente une fiche de 20 victoires, une défaite et un match nul.

Canada

Le Canada I a subi hier la défaite lors de la 6e régates des demi-finales des aspirants de la Coupe America, la compétition internationale de voiliers qui se terminera à la fin septembre, lorsque les Etats-Unis défendront leur coupe face au meilleur challenger.

Mais c'est surtout l'échec du Australia II, face au bateau anglais Victory 83, qui suscite des remous à Newport, car il s'agit de la première défaite des Australiens en demi-finale et l'une des rares depuis les débuts de la compétition au mois de juin.

Golf

Victor Regalado a calé des birdies sur cinq des six dernières allées en rejoignant les meneurs hier, à l'ouverture de l'omnium Greater Hartford doté d'une bourse totale de \$300,000.

Controverses aux Jeux panaméricains

CARACAS (PC) — La Canadienne Kathy Bald et le Brésilien Ricardo Prado ont interrompu la domination américaine en natation hier tandis que les Canadiens étaient au centre d'une couple de controverses aux Jeux panaméricains.

Les controverses sont la disqualification de la nageuse Anne Ottenbrite et la blessure à l'escrimeur montréalais Stephen Angers. Cependant, Bald, d'Ottawa, triomphait dans les 20 m brasse en un temps record des Jeux de 2:35.53 minutes, devant les Américaines Susan Rapp et Kim Rhodenbaugh.

Orado a établi un record des Jeux avec un temps de 4:21.32 dans les 400 m quatre nages individuels, devant l'Américain Jeff Kostoff et le Canadien Peter Dobson, de Vancouver, médaille de bronze.

Toutefois, les Américains continuaient de dominer dans les médailles d'or avec les victoires de Matt Gribble dans les 100 m papillon en un temps record de 54.25 et de Cynthia Woodhead dans les 200 m libre.

Pablo Morales, des USA, a pris la médaille d'argent et le Vénézuélien Rafael Vidal, celle de bronze, devant Tom Ponting, de Calgary, 4e, et Dave Churchill, de Toronto, 6e.

Woodhead, en 2:01.33, a devancé sa compatriote Mary Wayteet.

Julie Daigneault, de Montréal, médaille de bronze, en 2:02.36. Par ailleurs, la Fédération internationale de boxe amateur a suspendu le boxeur Enrique Ortiz, de Îles Vierges, indéfiniment des compétitions parce qu'il a refusé, mercredi soir, d'affronter l'Argentin Alberto Cortez chez les poids légers.

Autres Canadiens

Mario Parent, de Montréal, a remporté trois médailles d'argent en haltérophilie, classe des 90 kilos. C'est le Cubain Ciro Ibanez qui a triomphé avec 160 kilos, 210 et 370, en comparaison de 152.5, 192.5 et 370 pour le Montréalais. Le Péruvien Jaime Molina a mérité la médaille de bronze.

Par ailleurs, les tireurs américains ont continué de dominer avec Terry Anderson au tir rapide, ce qui a conduit l'équipe américaine à la victoire également.

En plongeon, l'Américain Greg Louganis a remporté la médaille d'or sur le tremplin de trois mètres avec 742.02 points, suivi du Cubain Abel Ramirez et de l'Américain Dave Burgering.

SUPER GALA KICK-BOXING

Promoteur: Michel Gatien

Le lundi 22 août 1983 à 20h

Hall d'Exposition de Québec

1515, d'Estimauville, Québec

Les Promotions du Hall d'Exposition
Plus de 30 rondes de kick-boxing

Prix d'entrée: 8⁰⁰\$
Stationnement gratuit

Billets en vente: AU BAR 1515
1515, d'Estimauville — 663-8303
STUDIO DOJO YO SEIKAN
279, rue St-Joseph est
SALON QUEBECOIS
1610, Villebon, Québec
PHARMACIE JACQUES RIOUX
(Pharmaprix) Galeries Ste-Anne

En collaboration avec: **CJRP 1060**

Une courtoisie de: La Brasserie Labatt Limitée

LE GUIDE D'ACHATS LE PLUS COMPLET POUR LES CHASSEURS AVERTIS.

Choix et qualité dans les marques populaires.
Prix incomparables.

Commandez le guide d'achats «CHASSE '83» dès maintenant. Utilisez le coupon-retour plus bas.

DISPONIBLE SUR DEMANDE SEULEMENT.

2 MAGASINS POUR VOUS SERVIR:

181, rue St-Paul
Québec, QC
tél.: (418) 692-1300

ou au

4775, 1ère avenue
Charlesbourg, QC
tél.: (418) 622-1393

Permis de pêche
Réparations

Commandes postales acceptées

La Maison d'armes à feu inc.

C.P. 1725, Terminus Québec, QC,
G1K 7K8 (418) 692-1300

LIVRAISON RAPIDE

Ci-inclus, 1 \$ pour frais de manutention

Nom
Rue
Ville
Code postal
Téléphone

ENTREPOT A LOUER

- Disponible
- septembre 1983
- 2,000 ou 4,000 pieds
- Parc Colbert

651-9830

Tableau des résultats



Jeudi
Montréal 3, San Francisco 5
Philadelphie 4, San Diego 2

Vendredi
New York à Los Angeles (Pluie)
Atlanta 0, Chicago 3
Houston 4, St. Louis 5 (10 manches)
Cincinnati 6, Pittsburgh 5

Samedi
Montréal à San Francisco, 22h05
Atlanta à Chicago
Cincinnati à Pittsburgh
Houston à St. Louis
New York à San Francisco
Philadelphie à Los Angeles

Jeudi
Kansas City 5, New York 4
(Match George Brett, dit "la résine")

Vendredi
Kansas City à Baltimore (2)
Chicago au Texas (2)
Seattle à Cleveland
Toronto à Boston
Californie à New York
Oakland à Milwaukee
Detroit au Minnesota

Samedi
Kansas City à Baltimore
Toronto à Boston
Seattle à Cleveland
Californie à New York
Oakland à Milwaukee
Chicago au Texas
Detroit au Minnesota

CLASSEMENT				
Section Est				
G	P	Moy.	Diff.	
Philadelphie	63	54	—	
Pittsburgh	62	56	1-2	
Montréal	60	58	3-2	
St. Louis	57	61	6-1	
Chicago	54	66	10-2	
New York	48	71	16-2	

Section Ouest				
G	P	Moy.	Diff.	
Atlanta	71	50	—	
Los Angeles	66	52	3-2	
Houston	63	56	2-2	
San Diego	60	61	4-2	
San Francisco	57	64	7-1	
Cincinnati	55	67	16-2	

les meneurs

LIGUE NATIONALE				
	M	AB	PC	CS. Moy.
Madlock, P.H.	104	401	60	132 .334
Hendrick, St. L.	108	396	55	128 .323
Herr, StL	89	313	43	101 .323
LeSmith, StL	88	330	53	106 .321
Cruz, Hou.	118	439	69	140 .319
Knight, Hou.	111	396	51	126 .318
Dawson, Mtl.	116	468	74	148 .316
Oliver, Mtl.	116	458	56	142 .310
Puhl, Hou.	99	327	44	100 .306
Benedict, Atl.	103	320	36	97 .303
Harner, Atl.	104	386	75	117 .303

Doubles: Buckner, Chicago, 32; Knight, Hou:

Doublets: Buckner, Chicago, 32; Knight, Houston, 29.
Triplettes: Butler, Atlanta, 11; Moreno, Houston, 11; Cruz, Houston, 8.

Circuitus: Schmidt, Philadelphie, 27; Dawson, Montréal, 26.

Buts volés: Raines, Montréal, 57; Wilson, New York, 40.

Lanceurs: Perez, Atlanta, 13-4, 765, 3.16; Montefusco, San Diego, 9-3, 750, 3.51.

Retraits: Carlton, Philadelphie, 203; Sosa, Cincinnati, 180.

Victoires protégées: LeSmith, Chicago, 19; Reardon, Montréal, 18; Bedrosian, Atlanta, 16.

rendement des expos

Flynn	351	33	80	19	0	228
Francona	139	11	29	11	0	209
Little	304	46	78	30	1	257
Oliver	458	56	142	58	5	310
Raines	447	91	133	52	8	298
Ramos	43	2	11	5	0	256
Salazar	3	1	1	0	0	333
Speier	221	25	54	18	1	244
Stenhouse	25	0	4	2	0	160
Vall	42	5	12	4	2	0
Wallach	448	41	130	58	16	0

lanceurs prévus

LIGUE NATIONALE					LIGUE AMERICAINE				
M	AB	PC	CS	Moy.	M	AB	PC	CS	Moy.
Montréal (Burriss 4-4) vs San Diego (Lollar 5-10) 22h05.					Kansas City (Perry 4-12) et Rossmussen 1-1) vs Baltimore (Davis 10-5 et McGraw 15-5) 17h05.				
Atlanta (Niekro 8-7) vs Chicago (Rainey 12-9) 19h20.					Chicago (Dobson 12-7 et Koonson 8-5) vs Texas (Honeycutt 14-8 et Hough 10-10) 18h35.				
Cincinnati (Soto 13-9) vs Pittsburgh (Rhaden 9-9) 19h35.					Seattle (Clark 5-5) vs Cleveland (Heaton 7-4) 19h35.				
Houston (Madden 5-1) vs St. Louis (LaPoint 10-7) 20h35.					Toronto (Clancy 13-7) vs Boston (Tudor 10-8) 19h35.				
Philadelphie (Carlton 12-11) vs Los Angeles (Valenzuela 12-12) 22h35.					Californie (Forsch 11-7) vs New York (Guldray 13-8) 20h.				
New York (Lynch 8-7) vs San Francisco (Davis 2-3) 22h35.					Oakland (Conroy 5-5) vs Milwaukee (Sutton 7-9) 20h30.				
					Detroit (Morris 14-8) vs Minnesota (Castillo 8-10) 20h35.				

résultats à blue bonnets

COURSE NO 1		COURSE NO 4	
Ambie à réclamer \$4,000		Bourse \$2,310	
2-Y.L. Faveri (A. Bedard)	5-2	10-Performance Plus (P. Labelle)	8-1
6-Parosol (Ma. Lachance)	4-1	2-Tasmanian Lad (J. Hebert)	10-1
5-Baker Lass (S. Masse)	3-1	1-Ambro Radna (A. Bedard)	10-1
4-Mistic of Gold (R. Simard)	4-2		
10-Nicky Ben (Y. St-Jacques)	5-1		
3-Lakewater Elaine (J. Hebert)	5-1		
4-Kash Quate (G. Laroque)	5-1		
8-M. C. Fiver (J.G. Laroque)	5-2		
7-Cruising Chris (S. Charbon)	10-1		
9-Anteract Gate (J. Lombard)	12-1		
COURSE NO 2		COURSE NO 7	
Ambie Série Canadienne		Bourse \$2,470	
2-Sheridan Brel (D. Brown)	5-2	1-Captain Bavaria (Y. Filion)	5-2
2C-Cooking With Gas (P. Namme)	5-2	4-Nestor Lobell (G. Gendron)	5-2
5-Homemade Lovin (T. Ritchie)	3-1	5-Camara Lobell (J. Hébert)	3-1
6-Black Narcissus (G. Gagné)	4-1	7-Dallas Tower (G. Gendron)	4-1
3-Karwal (D. J. Hayes)	4-1	2-Spot Of Luck (Y. Filion)	4-1
10-Harlequin Hanover (Dr. J. Hayes)	4-1	6-Ambro Biff (M. MacDonald)	5-1
1-Fleur de Semala (A. Côté)	5-1	3-Kansas Badger (J. P. Plouffe)	5-1
10-Divine Semala (B. Côté)	5-1	2-Michel Desbi (R. Gendron)	8-1
10-Warm Waltz (P. Namme)	5-1	5-Valentin Bro (Y. Poirier)	8-1
8-Before The Wind (J.P. Gauthier)	8-1	9-Nirral Grant (M. Chénier)	10-1
4-Hawaii Strike (D. Desjardins)	8-1		
7-Basco Baby (J. Brooks)	8-1		
COURSE NO 3		COURSE NO 8	
Ambie non-gagnants de \$2,250		Bourse \$4,000	
6-Pascal (P. Lachance)	5-2	1-Captain Bavaria (Y. Filion)	5-2
1-Granite City (Ma. Beaudette)	4-1	4-Nestor Lobell (G. Gendron)	5-2
7-Big Ben (A. Lachance)	4-1	5-Camara Lobell (J. Hébert)	3-1
6-Vodka Leopardier (B. Côté)	4-2	7-Dallas Tower (G. Gendron)	4-1
4-Dublin Nac (G. Gendron)	5-1	2-Spot Of Luck (Y. Filion)	4-1
3-Broadleys Cheater (R. Gendron)	5-1	6-Ambro Biff (M. MacDonald)	5-1
5-Laurel Desbi (G. Laroque)	8-1	3-Kansas Badger (J. P. Plouffe)	5-1
9-Mishemaka (R. Gendron)	8-1	2-Michel Desbi (R. Gendron)	8-1
3-Willie Brennan (A. Bedard)	10-1	5-Valentin Bro (Y. Poirier)	8-1
COURSE NO 4		COURSE NO 9	
Ambie 2-3 novices		Bourse \$2,300	
6-Baron GL (Ma. Lachance)	5-2	5-Deke Dares (G. Gendron)	5-2
8-Uenis Nad (B. Côté)	3-1	6-Idle Filly (M. MacDonald)	4-1
5-Blue Lakspur (G. Laroque)	4-1	7-Dallas Tower (G. Gendron)	4-1
9-Running Force (G. Gendron)	4-2	2-Spot Of Luck (Y. Filion)	4-1
2-Monster (Ma. Lachance)	9-2	6-Ambro Biff (M. MacDonald)	5-1
4-Nirral Girl (M. Chénier)	4-1	3-Kansas Badger (J. P. Plouffe)	5-1
3-Alert Deal (J. Hébert)	4-1	2-Michel Desbi (R. Gendron)	8-1
1-Hector Desbi (R. Zeron)	10-1	5-Valentin Bro (Y. Poirier)	8-1
2-Golden Hawk (R. Labreche)	10-1	9-Nirral Grant (M. Chénier)	10-1
COURSE NO 5		COURSE NO 10	
Trois non-gagnants de \$5,750		Bourse \$4,490	
3-Drummer Bay Dunlop (S. Ouellet)	5-2	5-Yankee Colonel (G. Gendron)	5-2
1-Lord Jacknife (C. St-Jacques)	3-1	2-Adaver Bell (G. Gendron)	3-1
7-Lukes Candy (Y. Poirier)	4-1	8-Charles Shadow (M. MacDonald)	4-1
4-Super Leader (B. Côté)	9-2	1-Glenace Heuresse (D. Madish)	5-2
8-Flowing Air (G. Gendron)	5-1	5-Ennu Grade (J. Brubère)	5-2
9-Cedre des Bois (H. Filion)	6-1	10-H.G. Gold (G. Laroque)	5-1
5-Cara Boie (J. Brubère)	8-1	2-Smokee Lovers (J. Hébert)	8-1

Johnson prônera la privatisation

par J.-Jacques SAMSON

Le député de Vaudreuil-Soulanges, M. Daniel Johnson, a indiqué hier à Québec qu'il remettrait en question l'existence de chacune des sociétés d'Etat du Québec.

M. Johnson rendrait à l'entreprise privée le monopole détenu par la Société des alcools du Québec; il se débarrasserait des "chevaux à moitié mort" sans hésitation, comme il l'a appris dans le secteur privé, à la vice-présidence de Power Corporation et concentrerait l'appui de l'Etat dans les secteurs d'avenir, comme la biotechnologie.

Le député qui brigue la direction du Parti libéral du Québec croit par ailleurs qu'il faudra convenir d'une intégration de Québec à Air Canada, déjà spécialiste de la gestion du transport aérien. Le gouvernement du Parti québécois considérerait cette éventualité comme un "péché mortel" et a pris la décision d'ajouter des engagements de \$60 millions en juin devant l'impossibilité de s'entendre avec le gouvernement fédéral.

M. Johnson impute la responsabilité de ce désaccord au gouvernement péquiste qui refusait de laisser suffisamment de pouvoirs administratifs visibles à Air Canada.

Le député de Vaudreuil-Soulanges considère par ailleurs comme un soufflet à Alcan et Reynolds les conditions faites pour l'implantation de Pechiney.

M. Johnson s'affiche comme partisan de l'entreprise privée et promet de revoir la concurrence que font les sociétés d'Etat au sec-

course à la direction

teur privé, notamment dans certains secteurs occupés par la Société générale de financement. Le député dénonce les soumissions faites à des prix inférieurs aux coûts de production du secteur privé.

Ouverture de secrétariat

M. Johnson avait invité la presse parlementaire hier, dans les vastes locaux qu'occupe son organisation à Québec et qui deviendront dans les deux dernières semaines de la course le quartier général de sa campagne.

M. Johnson devait y présenter les thèmes de sa campagne mais encore une fois, il n'a soumis aucun programme politique que la presse et ses adversaires pourraient scruter et décortiquer.

Le député de Vaudreuil-Soulanges propose pour l'instant son expérience de 10 ans comme secrétaire et vice-président de Power Corporation et refait l'analyse des défaites de 1976 et 1981. Il a été modelé à l'efficacité et au rendement, explique-t-il longuement et "Le nouveau chef libéral en 1983" (son thème de campagne) s'affiche comme le gestionnaire attendu par les Québécois.

Peu d'appuis

M. Johnson ne peut compter que sur l'appui des députés Clifford Lincoln, Jean-Pierre St-Onge et Germain Leduc mais affirme que certains autres s'ajouteront. Il sou-

haite notamment celui de M. Claude Ryan "qui a apporté à la politique une approche nouvelle". Les militants prendront leurs distances par rapport au choix personnel des députés, est-il persuadé.

M. Johnson est considéré par plusieurs comme le dauphin de M. Ryan. Il est entouré d'ailleurs de plusieurs fidèles du chef démissionnaire, M. Jacques Lamoureux, son organisateur en chef, M. Bernard Langevin, M. Michel Derennes, M. Pierre Nadeau qui a co-présidé avec M. Johnson la campagne de financement verra à ce que l'organisation ne manque pas de fonds.

Le spécialiste des communications, M. Jean Loiseleur, qui avait fabriqué l'image du père à la fin des années 1960, tentera cette fois de "vendre" le député de 38 ans. M. Loiseleur insiste sur le fait qu'il est le seul "vieux bleu" autour du candidat.

M. Johnson a catégoriquement nié avoir appuyé l'Union nationale en 1976 et contribué à la défaite libérale comme le sous-entend Robert Bourassa. Il n'a pas participé à cette campagne, incapable d'appuyer le chef unioniste d'alors, Rodrigue Biron, et s'est engagé au Parti libéral à la fin de 1977.

M. Johnson poursuit sa tournée dans le Saguenay-Lac-Saint-Jean en fin de semaine.



M. Johnson a expliqué hier que les années d'expérience acquises au conseil d'administration de Power Corporation lui permettraient de procéder à une remise en question de toutes les sociétés d'Etat du Québec.

Le président de Labatt se range dans le camp de l'ancien premier ministre

par Réjean LACOMBE

C'est parce qu'il considère que le secteur privé au Québec est très inquiet au sujet de notre avenir collectif et de notre prospérité que le président de la brasserie Labatt, M. Pierre Desjardins, a décidé de s'impliquer politiquement dans la campagne à la direction du Parti libéral du Québec.

M. Desjardins est président de la campagne de M. Robert Bourassa. Au cours d'une conférence de presse tenue à Québec, hier, en présence de l'ancien chef libéral, M. Desjardins a indiqué qu'il ne croyait pas que son implication politique allait nuire à la firme qu'il dirige depuis 1979.

"On a souvent reproché, explique-t-il, aux gens d'affaires québécois de se plaindre constamment, sans jamais s'impliquer. Il est essentiel que le monde des affaires fasse valoir certains principes dans le débat politique. J'ai décidé de m'avancer pour mieux défendre ces principes."

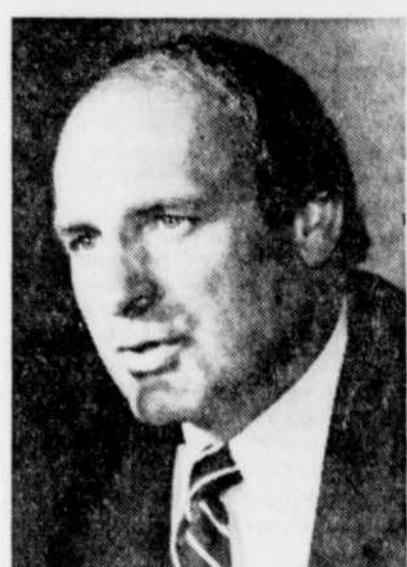
M. Desjardins qui, en compagnie de M. Bourassa, entend maintenant lutter pour ce qu'il appelle "un nouveau souffle économique au Québec", précise que l'ancien premier ministre québécois lui avait démontré que beaucoup de ses idées et celles du monde des affaires étaient également les siennes.

"En tant que président de cette campagne, de dire M. Desjardins qui conservera son poste de président de la brasserie Labatt, mon rôle politique sera minime. Je m'associe au candidat au nom des idées qui me tiennent à coeur et j'entends conserver toute l'indépendance voulue pour les défendre."

Une équipe

M. Desjardins sera secondé dans sa tâche d'une équipe formée de 23 personnes. C'est le député de Charlebourg, M. Marc-Yvan Côté qui assumera le rôle de directeur général de la campagne, c'est-à-dire d'organisateur de la campagne de M. Bourassa.

L'ancien président de la Bourse de Montréal, M. Robert Demers, agira à titre de représentant officiel du candidat et de président du comité des finances. La direction des services administratifs et financiers a, par ailleurs, été confiée à M. Julien Côté.



M. Desjardins: "Il est essentiel que le monde des affaires fasse valoir certains principes dans le débat politique."

L'ancienne vice-présidente du PLQ, Mme Violette Trépanier de même que MM. Serge Ménard et Lawrence Cannon, agiront à titre de coordonnateurs de la campagne. M. Guy Beaudry s'est pour sa part vu confier la responsabilité des jeunes libéraux.

MM. Jean-Louis Bazin, Pierre Lorrain, Louis Rémillard, Gérard Latulippe, Jean-Marc Bard, Michel Bissonnet, Raymond Bélanger, André Garon, Charles Rondeau, Yvon

Lemire, Guy Bélanger, Guy Fougère, Gilles Fortin, Yvon Marcotte, Bernard Grégoire et Gilles Rochelleau complètent le conseil d'administration.

"Je l'ai dit lundi..."

Quant à l'aspirant à la direction du PLQ, M. Robert Bourassa, il s'est contenté de répéter les propos qu'il tenait lundi à Montréal lors de l'annonce de son entrée dans la lutte à la direction du PLQ. A maintes reprises, il a répété aux journalistes qu'il avait répondu aux mêmes questions lundi.

Interrogé quant à savoir s'il avait l'intention de rendre public son budget affecté à la course à la direction, M. Bourassa s'est contenté de répondre qu'il ne croyait pas à l'impact financier dans une telle campagne.

"Regardez, dit-il, ce qui est arrivé à M. Gabriel Loubier alors qu'il tentait de se faire élire à la direction de l'Union nationale. Avec Jean Loiseleur (maintenant organisateur de M. Daniel Johnson) ça avait coûté très cher à l'UN qui n'avait pas réussi à faire élire un seul député."

Pour M. Bourassa, ce qui compte avant tout c'est la "substance". Quant à l'appui que lui accorde maintenant les députés libéraux des années 1970 et 1973, M. Bourassa a répliqué pince-sans-rire qu'en "politique il y a plus de justice que l'on croit".

Scrutin universel dans Maskinongé

par Réjean LACOMBE

Même si, à son récent congrès, le Parti libéral du Québec a rejeté le recours au vote universel pour le choix de son chef, le whip adjoint du parti et député de Maskinongé, M. Yvon Picotte, invitera chacun des 1,850 membres de l'association de sa circonscription à voter pour l'un des candidats.

Cette consultation aura lieu les 1er, 2 et 3 septembre. La circonscription sera parcourue par des groupes de deux personnes dûment assermentées qui inviteront les mi-

littants à participer au vote qui sera secret.

Le 5 septembre, en présence de représentants des candidats, les dirigeants de l'association locale dépouilleront le scrutin. Le lendemain, les libéraux de Maskinongé éliront leurs députés au congrès d'octobre à Québec.

Selon M. Picotte, les militants auront l'obligation morale de choisir les députés en tenant compte des résultats du vote, le pourcentage obtenu devant correspondre approximativement à celui des députés.

Bourassa adopte le ton d'un chef en campagne

par Réjean LACOMBE

Robert Bourassa n'est pas en campagne à la direction du Parti libéral du Québec. Robert Bourassa est en campagne électorale. Pour lui, la course à la direction du PLQ qui se terminera le 15 octobre n'est en fait qu'une simple formalité.

La deuxième étape, celle qui conduit aux prochaines élections générales, devient pour l'ancien premier ministre québécois l'étape la plus importante. C'est l'étape de la revanche.

Et, c'est précisément en chef de l'opposition officielle que Robert Bourassa s'est présenté, hier soir, devant pas moins de 500 personnes enthousiastes réunies au patro Roc-Amadour. Salué comme le futur premier ministre du Québec, Robert Bourassa en a profité pour vilipender le gouvernement du Parti québécois qui devient dans son esprit la source de tous nos problèmes.

"Si, dit-il, je me suis présenté dans la course à la direction du Parti libéral, c'est tout simplement pour battre le PQ une troisième fois. Ce n'est pas une question de revanche. Mais il faut débarrasser le Québec de ce gouvernement de la déchéance."

Presque triomphant, Robert Bourassa additionne les appuis qu'il a reçus depuis qu'il a annoncé lundi son entrée dans la course à la direction libérale. Une vingtaine de députés, plus de la moitié des présidents des associations libérales et c'est suffisant pour Robert Bourassa. "La première étape, celle du 15 octobre, dit-il avec assurance, peut être franchie facilement."

Comme avant 76

Et Robert Bourassa franchit allègrement la barrière qui sépare le congrès libéral d'octobre des prochaines élections générales. Reprenant les grands thèmes électoraux qu'il véhiculaient lors des élections de novembre 1976, l'ancien chef libéral égrenne lentement un chapelet de malheurs dont le

maître d'oeuvre est naturellement le Parti québécois.

Comme en 1976, l'indépendance devient l'épée de Damoclès suspendue au-dessus de nos têtes. Comme en 1976, il insistera sur le fait que l'indépendance est un concept désuet. Comme en 1976, il pourfendra l'idéologie péquiste.

Pour Robert Bourassa l'antidote à ces malheurs, c'est la venue au pouvoir d'un gouvernement libéral... dirigé par lui évidemment. "Nous les libéraux, dira-t-il, on a donné la prospérité au Québecois et on redonnera la prospérité au Québec."

Faisant allusion aux attaques que les péquistes portaient contre

son gouvernement en 1976, Robert Bourassa prend maintenant doucement sa revanche. "Ce n'est pas, dit-il, avec les questions d'intégrité qu'ils vont nous donner des leçons aujourd'hui. On n'a jamais eu de nos députés qui ont siégé en prison..."

Il ne fait aucun doute dans l'esprit de Robert Bourassa que le pire fléau qui pourrait arriver au Québec au cours des prochaines années, ce serait la réélection du gouvernement du Parti québécois. Pour éviter "ce nouveau malheur" Robert Bourassa prêche l'unité et la solidarité au sein du Parti libéral.

Pour le reste, il dira tout simplement: "Je connais la job!"



M. Bourassa a été salué comme le futur premier ministre du Québec par les militants libéraux réunis, hier soir, au patro Roc-Amadour.

Subvention fédérale: Beauport cherchera l'appui de Léonard

par Gérald OUELLET

Le maire de Beauport, M. Michel Rivard doit rencontrer dans les prochains jours, le ministre des Affaires municipales, M. Jacques Léonard pour convaincre ce dernier de lui donner l'autorisation d'accepter une subvention du fédéral totalisant \$650,000 par le biais de deux organismes de loisirs de Beauport. C'est ce qu'a déclaré au SOLEIL, M. Rivard précisant qu'il est "optimiste de nature" et qu'il espérait recevoir une réponse favorable du ministre.

Comme l'a déclaré au SOLEIL le maire Rivard, cette subvention du fédéral est accordée à la ville dans le cadre des célébrations du 350e anniversaire de fondation de Beauport en 1984.

D'une part, une somme de \$350,000 sera versée par le fédéral aux loisirs de Beauport-Est, qui utiliseront cette subvention pour aménager le

parc Sainte-Thérèse et la construction d'un chalet sportif au même endroit.

D'autre part, un montant de \$300,000 sera accordé par le fédéral aux loisirs Promo de Giffard pour la restauration du garage municipal pour y relocaliser le club de judo de Giffard. De plus, le service des loisirs et parcs de la ville profitera de ces travaux pour y loger l'animateur du quartier, en plus d'une salle de réunions ainsi qu'un dépôt d'archives. Enfin, une partie du garage servira aussi au remisage d'équipements contre les incendies.

Une fois les travaux terminés les loisirs de Beauport-Est ainsi que les loisirs Promo de Giffard signeront un protocole d'entente avec la ville de Beauport pour remettre la propriété de ces installations à cette dernière. On sait qu'Ottawa ne peut traiter avec les municipalités sans avoir l'as-

sentiment du gouvernement du Québec.

A ce sujet, le maire Rivard a déclaré au SOLEIL qu'il n'était pas le premier maire du Québec à utiliser ce moyen pour obtenir des subventions du fédéral et il a précisé que c'était normal pour lui d'obtenir ainsi des subventions qui pourraient servir à la collectivité beauportoise.

Enfin, on sait déjà que dans le cadre des fêtes du 350e anniversaire le député-ministre de la circonscription de Montmorency Me Clément Richard a accordé à la ville \$300,000 par l'entremise du ministère des Affaires culturelles pour la restauration de la maison historique Girardin et l'aménagement du terrain environnant. La maison doit servir de centre d'exposition d'oeuvres d'art et le terrain doit devenir une agora où se produiront différents groupes d'artistes de Beauport et d'ailleurs.

DE JEUNES SPORTIFS AU QUOTIDIEN LE SOLEIL



Le mercredi 10 août dernier, Le Soleil recevait un groupe de jeunes nageurs qui participent aux Jeux du Québec. La visite du quotidien, qui s'est déroulée dans la bonne humeur, a été appréciée de tous!

COMMUNIQUE

"Hollinger Argus Limited et Labmin Resources Limited annoncent que l'offre publique d'achat par Hollinger Argus de toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Labmin ainsi que les documents connexes incluant la circulaire du conseil d'administration émis par le conseil d'administration de Labmin, expédiés par courrier en langue anglaise le 3 août 1983, seront expédiés par courrier en langue française le 18 août 1983 aux actionnaires de Labmin dont l'adresse inscrite aux registres de la société se trouve au Québec, et que les actions Labmin déposées en réponse à l'offre publique d'achat peuvent être retirées en tout temps avant l'expiration de dix (10) jours de la date de l'expédition par courrier en langue française."

Sur réception de votre note, nous vous ferons parvenir notre chèque immédiatement.

LAVERIE, O'BRIEN
Suite 3100
2, Complexe Desjardins
Montréal H5B 1G4
Richard Dolan

COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

PROJET DE RÉFÉCTION DE TROTTOIRS

La Communauté urbaine de Québec recevra jusqu'à 15h le 2 septembre 1983 des soumissions pour le projet de réfection de certains trottoirs entourant l'édifice de la Communauté urbaine de Québec situé au 399, rue St-Joseph est, Québec.

Les documents de soumission sont disponibles pour consultation et peuvent être obtenus au bureau des Consultants BPR, 3333, boul. Hamel, Québec G1P 2J7, moyennant un paiement non remboursable de vingt-cinq dollars (25,00\$) pour chaque exemplaire complet sous forme d'un chèque visé ou mandat payable à l'ordre des Consultants BPR.

Toute soumission, pour être acceptée, doit être accompagnée soit d'un chèque visé fait à l'ordre de la Communauté urbaine de Québec pour un montant au moins égal à cinq pour cent (5%) du prix total de la soumission, soit d'un cautionnement de soumission correspondant à au moins dix pour cent (10%) du prix total de la soumission valable pour une période de soixante (60) jours et émis selon les prescriptions des documents de soumission.

Toute soumission doit être présentée sous enveloppe cachetée sur laquelle enveloppe sera bien indiquée la mention "NE PAS OUVRIR" — Soumission pour réfection de trottoirs.

Toute soumission, pour être valablement reçue, doit se trouver physiquement entre les mains du secrétaire de la Communauté, Me Denis St-Martin, 399, rue St-Joseph est, Québec, à l'heure et au jour précédemment indiqués.

Les soumissions seront ouvertes le 2 septembre 1983, cinq (5) minutes après l'heure susdite en présence des intéressés. La Communauté ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et ouvertes.

Québec, le 16 août 1983
Denis St-Martin, avocat
Secrétaire de la CUQ

PROVINCE DE QUÉBEC
CORPORATION MUNICIPALE DE
VILLE DU LAC DELAGE
COMTE DE CHAUVEAUAVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE
MUNICIPALITE

EST, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite ville:

QUE lors d'une séance spéciale tenue le 16 mai 1983, le conseil de cette ville a adopté le règlement numéro F-83-1 intitulé "POURVOYANT A LA CONSOLIDATION D'UN DEFICIT ACCUMULE TEL QU'ETABLI AU BILAN D'UN 31 DECEMBRE 1982, AINSI QU'AUX FRAIS D'EMISSION POUR LA VENTE D'OBLIGATIONS ET DECETANT UN EMPRUNT DE \$94.628.00" et dont l'objet et l'emploi des deniers sont suffisamment décrits par le titre;

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date d'adoption du règlement, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 385 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement numéro F-83-1 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 385 à 396 de la même loi;

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 370 à 384 de la Loi des Cités et Villes et qu'aux fins de cette procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention, de neuf heures à dix-neuf heures, les 25 et 26 août 1983, au bureau de la ville situé au 35 avenue du Lac, à Ville du Lac Delage;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro F-83-1 fasse l'objet d'un scrutin secret est de 21, et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

QUE toute personne habile à voter sur le règlement en question peut le consulter au bureau de la ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 26 août 1983 dans la salle réservée aux séances du conseil de cette ville, située au 19 rue Pied des Pentes.

DONNE A Ville du Lac Delage, ce 19 août 1983
SIGNE: Réjean Simoneau
Secrétaire-trésorier

LAVERIE, O'BRIEN
Suite 3100
2, Complexe Desjardins
Montréal H5B 1G4
Richard Dolan

COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

PROJET DE RÉFÉCTION DE TROTTOIRS

La Communauté urbaine de Québec recevra jusqu'à 15h le 2 septembre 1983 des soumissions pour le projet de réfection de certains trottoirs entourant l'édifice de la Communauté urbaine de Québec situé au 399, rue St-Joseph est, Québec.

Les documents de soumission sont disponibles pour consultation et peuvent être obtenus au bureau des Consultants BPR, 3333, boul. Hamel, Québec G1P 2J7, moyennant un paiement non remboursable de vingt-cinq dollars (25,00\$) pour chaque exemplaire complet sous forme d'un chèque visé ou mandat payable à l'ordre des Consultants BPR.

Toute soumission, pour être acceptée, doit être accompagnée soit d'un chèque visé fait à l'ordre de la Communauté urbaine de Québec pour un montant au moins égal à cinq pour cent (5%) du prix total de la soumission, soit d'un cautionnement de soumission correspondant à au moins dix pour cent (10%) du prix total de la soumission valable pour une période de soixante (60) jours et émis selon les prescriptions des documents de soumission.

Toute soumission doit être présentée sous enveloppe cachetée sur laquelle enveloppe sera bien indiquée la mention "NE PAS OUVRIR" — Soumission pour réfection de trottoirs.

Toute soumission, pour être valablement reçue, doit se trouver physiquement entre les mains du secrétaire de la Communauté, Me Denis St-Martin, 399, rue St-Joseph est, Québec, à l'heure et au jour précédemment indiqués.

Les soumissions seront ouvertes le 2 septembre 1983, cinq (5) minutes après l'heure susdite en présence des intéressés. La Communauté ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et ouvertes.

Québec, le 16 août 1983
Denis St-Martin, avocat
Secrétaire de la CUQ

La Communauté urbaine de Québec et ses municipalités membres demandent des soumissions pour la fourniture de chlorure de sodium en vrac (sel de voirie).

Les intéressés peuvent se procurer le devis et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant à monsieur Jean-Paul Royer, Communauté urbaine de Québec, 399, rue St-Joseph est, Québec.

Toute soumission, pour être acceptée, doit être accompagnée d'un chèque visé au montant de 75 000\$ ou autre effet certifié négociable de date récente et payable à l'ordre de la Communauté urbaine de Québec.

Toute soumission doit être présentée sous enveloppe cachetée sur laquelle sera bien indiquée la mention suivante: "NE PAS OUVRIR - SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE CHLORURE DE SODIUM EN VRAC".

Toute soumission pour être valablement reçue doit se trouver physiquement entre les mains du secrétaire de la CUQ, Me Denis St-Martin, 399, rue St-Joseph est, bureau 515, Québec G1K 8E2, au plus tard le 31 août 1983 à 10h30. Les soumissions seront ouvertes à cette date, cinq (5) minutes après l'heure susdite et en présence des soumissionnaires intéressés.

La Communauté urbaine de Québec et ses municipalités membres ne s'engagent pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Denis St-Martin, avocat
Secrétaire de la CUQ

Québec, le 17 août 1983

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

avis légaux - appels d'offres - soumissions

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE RIMOUSKI

COUR PROVINCIALE

No 100-02-00021-4-81-1

LA CAISSE POPULAIRE

ST-YVES

demandeur

CHARLEY HAMILTON

défendeur

ORDONNANCE

Il est, par les présentes, ordonné au défendeur de

comparaitre personnellement, ou par le ministère

de son procureur, au

Greffe de la Cour provinciale

du district de RIMOUSKI, et ce, dans un

délai de UN MOIS à compter

de la première publication

du présent ordre dans le

journal LE SOLEIL.

Prenez AVIS qu'une copie

du bref et de (requête

pour cesser d'occuper)

la déclaration a été déposée

audit Greffe à votre intention.

BUREAU DU GREFFIER,

le 26 janvier 1983

C. Gagnon, greffier

VILLE DU LAC DELAGE

PROVINCE DE QUÉBEC

COMTE DE CHAUVEAU

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné:

QUE Le Conseil, suite à l'adoption par les résolutions

83-34, # 83-37 et # 83-38 du projet de modification

des règlements de lotissement (#U-76-2), de zonage

(#U-77-1) et de construction (#U-76-1) lors de la séance

régulière du 8 août 1983, se tiendra une assemblée publique

de consultation le 6 septembre 1983, à compter de

20-00 heures, au Centre communautaire au 19, rue Pied

des Pentes, Ville du Lac Delage;

QUE ce projet de modification des règlements précités

concerne la zone d'aménagement différenciée actuellement

connue comme Rx (2) et située au sud-ouest du lac Delage

et devant être modifiée pour devenir zone Ra (1) et

Rb (1), en plus de permettre l'installation de fosses septiques

et de puits artésiens dans cette nouvelle zone seulement, le tout en conformité avec les normes du ministère

de l'Environnement du Québec;

QUE lors de cette assemblée publique, le Conseil expliquera

le projet de modification des règlements de lotissement

(#U-76-2), de zonage (#U-77-1) et de construction

(#U-76-1) et entendra les personnes et organismes qui

désirent s'exprimer;

QU'une copie de ces projets de règlements est disponible

pour consultation au bureau de la municipalité.

VILLE DU LAC DELAGE

PROVINCE DE QUÉBEC

COMTE DE CHAUVEAU

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné:

QUE Le Conseil, suite à l'adoption par les résolutions

83-34, # 83-37 et # 83-38 du projet de modification

des règlements de lotissement (#U-76-2), de zonage

(#U-77-1) et de construction (#U-76-1) lors de la séance

régulière du 8 août 1983, se tiendra une assemblée publique

de consultation le 6 septembre 1983, à compter de

20-00 heures, au Centre communautaire au 19, rue Pied

des Pentes, Ville du Lac Delage;

QUE ce projet de modification des règlements précités

concerne la zone d'aménagement différenciée actuellement

connue comme Rx (2) et située au sud-ouest du lac Delage

et devant être modifiée pour devenir zone Ra (1) et

Rb (1), en plus de permettre l'installation de fosses septiques

et de puits artésiens dans cette nouvelle zone seulement, le tout en conformité avec les normes du ministère

de l'Environnement du Québec;

QUE lors de cette assemblée publique, le Conseil expliquera

le projet de modification des règlements de lotissement

(#U-76-2), de zonage (#U-77-1) et de construction

(#U-76-1) et entendra les personnes et organismes qui

désirent s'exprimer;

QU'une copie de ces projets de règlements est disponible

pour consultation au bureau de la municipalité.

VILLE DU LAC DELAGE

PROVINCE DE QUÉBEC

COMTE DE CHAUVEAU

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné:

QUE Le Conseil, suite à l'adoption par les résolutions

83-34, # 83-37 et # 83-38 du projet de modification

des règlements de lotissement (#U-76-2), de zonage

(#U-77-1) et de construction (#U-76-1) lors de la séance

régulière du 8 août 1983, se tiendra une assemblée publique

de consultation le 6 septembre 1983, à compter de

20-00 heures, au Centre communautaire au 19, rue Pied

ville de

SAINT-FOY

DATE D'ENTRÉE

DE SOUMISSIONS

REPORTÉE

AMÉNAGEMENT

PAYSAGER —

PARC

DIDEROT-BUFFON

Avis est par les présentes

donné que la date

d'entrée des soumissions

pour l'aménagement

paysager du Parc

Diderot-Buffon, Phase

2, projet 52348, PRÉ-

VUE POUR LE 22

AOÛT 1983, est RE-

PORTÉE AU LUNDI

29 AOÛT 1983, à la

même heure.

Fait à Sainte-Foy

le 17 août 1983.

ME PIERRE GARON,

greffier ad hoc par

interim.

AVIS PUBLIC

PROJET DE PORT DE REFUGE CAP-A-L'AGLE, CAP-

A-L'AGLE COMTE CHARLEVOIX.

Avis est donné au public qu'il lui est loisible de consulter le dossier afférent au projet susmentionné qui comprend notamment, une étude d'impact sur l'environnement préparée en vertu des dispositions de la section IV A de la Loi sur la qualité de l'environnement, (L.R.Q. Chapitre Q-2).

Cette étude d'impact sur l'environnement a été présentée au ministre de l'Environnement qui l'a rendue publique le 9 août 1983, et l'a mise à la disposition du public pour fins de consultation.

Ce dossier est notamment disponible pour consultation par le public aux heures habituelles à:

Montréal: 5199, Sherbrooke est

Québec: 2360, chemin Ste-Foy

Cap-A-L'Agile: à la municipalité et à la bibliothèque, 762, St-Raphaël

On peut y obtenir la liste des lots touchés par ce projet.

D'ici le 22 septembre 1983, toute personne, groupe ou municipalité peut demander par écrit au ministre de l'Environnement la tenue d'une audience publique relativement à ce projet.

Cet avis est publié par la corporation du Port de refuge Cap-A-L'Agile Inc., conformément au règlement général relatif à l'évaluation et à l'examen des impacts sur l'environnement adopté en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. Chapitre Q-2).

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
LA COMPAGNIE LADIBE INC.AVIS DE LA
DEMANDE
D'ABANDON DE
CHARTRE

Prenez avis que la compagnie LADIBE INC. demandera au procureur général la permission d'abandonner sa chartre.

QUÉBEC, le 19 juillet 1983
Croteau, Binet et Ass.
Procureur de la
compagnie LADIBE INC.

avis de demande
d'un permis d'alcoolRegie des
permis d'alcool
du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assemblée et transmis à la Régie, s'opposer à une demande

SERVICES ET VENTES

169 ÉQUIPEMENT DE COMMERCE ET DE RESTAURANT

AMEUBLEMENT pour magasin
cuisine, 667-3131, 627-4545.
AMEUBLEMENT salon coffré
872-7117.

CAISSE électronique, filaire, bu-
reau secrétaire, 627-1422, 626-2571.
EQUIPEMENT complet épicerie
bouche, 664-1711, 663-4011.
EQUIPEMENT d'accueil clientèle
cuisine, 664-9133, 627-3679.
EQUIPEMENT de casse-croûte à
saler, 627-1538.

172 ENSEIGNEMENT - COURS

PIANO: Programme de l'École
de Musique Laval et Vincent
D'Indy, solfège, dictée, analyse,
écriture, harmonie, contre-point
et fugue. Accompagnement de
chanteurs et d'instrumentistes,
etc. Information ou inscription
661-7553.

ELECTROLISSE

COURS reconnu par Ministère,
permis 150151. Qualités
propre, disponibles, 623-4329,
649-4543.

COURS d'orgue, piano, chez vous,
méthode rapide, efficace. Loca-
tion orgue débutants, 667-8666.

MUSIQUE pour petits 3 à 5 ans,
et piano pour tous, par spécialiste,
expérience 11 ans, 653-9762.

COURS d'anglais, privé intensif
sur mesure, 525-4754.

COURS d'anglais pour enfants et
adultes, 663-7219.

COURS de guitare, tous les ni-
veaux, Gilles Tremblay, 663-9194.

COURS de piano pour débutants,
chez Ste-Foy, 627-2630.

COURS d'orgue, chez moi (Qué-
bec), ou chez vous, 522-8788.

COURS piano, orgue, guitare, ac-
cordéon, clarinette, saxo, 669-8696.

COURS piano, Ste-Foy, profes-
sor conservatoire, 658-9718.

DEMONSTRATION de mouli-
nage personnel, 651-8332.

Je donne des cours d'orgue de
jeu, de solfège, chez moi, 658-6110.

ORGANISTE Juliette Melchior,
2941 Royale Giffard, 667-1733.

PIANO, ORGUE CLASSIQUE
527-7267.

Chaque année des centaines
de personnes se dirigent vers l'industrie
des vêtements et textiles.

LES PLACES SONT LIMITÉES
pour
HEURES DE BUREAU 9h à 4h 15
5-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100-101-102-103-104-105-106-107-108-109-110-111-112-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122-123-124-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-181-182-183-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-228-229-230-231-232-233-234-235-236-237-238-239-240-241-242-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-259-260-261-262-263-264-265-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281-282-283-284-285-286-287-288-289-290-291-292-293-294-295-296-297-298-299-300-301-302-303-304-305-306-307-308-309-310-311-312-313-314-315-316-317-318-319-320-321-322-323-324-325-326-327-328-329-330-331-332-333-334-335-336-337-338-339-340-341-342-343-344-345-346-347-348-349-350-351-352-353-354-355-356-357-358-359-360-361-362-363-364-365-366-367-368-369-370-371-372-373-374-375-376-377-378-379-380-381-382-383-384-385-386-387-388-389-390-391-392-393-394-395-396-397-398-399-400-401-402-403-404-405-406-407-408-409-410-411-412-413-414-415-416-417-418-419-420-421-422-423-424-425-426-427-428-429-430-431-432-433-434-435-436-437-438-439-440-441-442-443-444-445-446-447-448-449-450-451-452-453-454-455-456-457-458-459-460-461-462-463-464-465-466-467-468-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479-480-481-482-483-484-485-486-487-488-489-490-491-492-493-494-495-496-497-498-499-500-501-502-503-504-505-506-507-508-509-510-511-512-513-514-515-516-517-518-519-520-521-522-523-524-525-526-527-528-529-530-531-532-533-534-535-536-537-538-539-540-541-542-543-544-545-546-547-548-549-550-551-552-553-554-555-556-557-558-559-560-561-562-563-564-565-566-567-568-569-570-571-572-573-574-575-576-577-578-579-580-581-582-583-584-585-586-587-588-589-590-591-592-593-594-595-596-597-598-599-600-601-602-603-604-605-606-607-608-609-610-611-612-613-614-615-616-617-618-619-620-621-622-623-624-625-626-627-628-629-630-631-632-633-634-635-636-637-638-639-640-641-642-643-644-645-646-647-648-649-650-651-652-653-654-655-656-657-658-659-660-661-662-663-664-665-666-667-668-669-670-671-672-673-674-675-676-677-678-679-680-681-682-683-684-685-686-687-688-689-690-691-692-693-694-695-696-697-698-699-700-701-702-703-704-705-706-707-708-709-710-711-712-713-714-715-716-717-718-719-720-721-722-723-724-725-726-727-728-729-730-731-732-733-734-735-736-737-738-739-740-741-742-743-744-745-746-747-748-749-750-751-752-753-754-755-756-757-758-759-760-761-762-763-764-765-766-767-768-769-770-771-772-773-774-775-776-777-778-779-780-781-782-783-784-785-786-787-788-789-790-791-792-793-794-795-796-797-798-799-800-801-802-803-804-805-806-807-808-809-810-811-812-813-814-815-816-817-818-819-820-821-822-823-824-825-826-827-828-829-830-831-832-833-834-835-836-837-838-839-840-841-842-843-844-845-846-847-848-849-850-851-852-853-854-855-856-857-858-859-860-861-862-863-864-865-866-867-868-869-870-871-872-873-874-875-876-877-878-879-880-881-882-883-884-885-886-887-888-889-890-891-892-893-894-895-896-897-898-899-900-901-902-903-904-905-906-907-908-909-910-911-912-913-914-915-916-917-918-919-920-921-922-923-924-925-926-927-928-929-930-931-932-933-934-935-936-937-938-939-940-941-942-943-944-945-946-947-948-949-950-951-952-953-954-955-956-957-958-959-960-961-962-963-964-965-966-967-968-969-970-971-972-973-974-975-976-977-978-979-980-981-982-983-984-985-986-987-988-989-990-991-992-993-994-995-996-997-998-999-1000-1001-1002-1003-1004-1005-1006-1007-1008-1009-1010-1011-1012-1013-1014-1015-1016-1017-1018-1019-1020-1021-1022-1023-1024-1025-1026-1027-1028-1029-1030-1031-1032-1033-1034-1035-1036-1037-1038-1039-1040-1041-1042-1043-1044-1045-1046-1047-1048-1049-1050-1051-1052-1053-1054-1055-1056-1057-1058-1059-1060-1061-1062-1063-1064-1065-1066-1067-1068-1069-1070-1071-1072-1073-1074-1075-1076-1077-1078-1079-1080-1081-1082-1083-1084-1085-1086-1087-1088-1089-1090-1091-1092-1093-1094-1095-1096-1097-1098-1099-1100-1101-1102-1103-1104-1105-1106-1107-1108-1109-1110-1111-1112-1113-1114-1115-1116-1117-1118-1119-1120-1121-1122-1123-1124-1125-1126-1127-1128-1129-1130-1131-1132-1133-1134-1135-1136-1137-1138-1139-1140-1141-1142-1143-1144-1145-1146-1147-1148-1149-1150-1151-1152-1153-1154-1155-1156-1157-1158-1159-1160-1161-1162-1163-1164-1165-1166-1167-1168-1169-1170-1171-1172-1173-1174-1175-1176-1177-1178-1179-1180-1181-1182-1183-1184-1185-1186-1187-1188-1189-1190-1191-1192-1193-1194-1195-1196-1197-1198-1199-1200-1201-1202-1203-1204-1205-1206-1207-1208-1209-1210-1211-1212-1213-1214-1215-1216-1217-1218-1219-1220-1221-1222-1223-1224-1225-1226-1227-1228-1229-1230-1231-1232-1233-1234-1235-1236-1237-1238-1239-1240-1241-1242-1243-1244-1245-1246-1247-1248-1249-1250-1251-1252-1253-1254-1255-1256-1257-1258-1259-1260-1261-1262-1263-1264-1265-1266-1267-1268-1269-1270-1271-1272-1273-1274-1275-1276-1277-1278-1279-1280-1281-1282-1283-1284-1285-1286-1287-1288-1289-1290-1291-1292-1293-1294-1295-1296-1297-1298-1299-1300-1301-1302-1303-1304-1305-1306-1307-1308-1309-1310-1311-1312-1313-1314-1315-1316-1317-1318-1319-1320-1321-1322-1323-1324-1325-1326-1327-1328-1329-1330-1331-1332-1333-1334-1335-1336-1337-1338-1339-1340-1341-1342-1343-1344-1345-1346-1347-1348-1349-1350-1351-1352-1353-1354-1355-1356-1357-1358-1359-1360-1361-1362-1363-1364-1365-1366-1367-1368-1369-1370-1371-1372-1373-1374-1375-1376-1377-1378-1379-1380-1381-1382-1383-1384-1385-1386-1387-1388-1389-1390-1391-1392-1393-1394-1395-1396-1397-1398-1399-1400-1401-1402-1403-1404-1405-1406-1407-1408-1409-1410-1411-1412-1413-1414-1415-1416-1417-1418-1419-1420-1421-1422-1423-1424-1425-1426-1427-1428-1429-1430-1431-1432-1433-1434-1435-1436-1437-1438-1439-1440-1441-1442-1443-1444-1445-1446-1447-1448-1449-1450-1451-1452-1453-1454-1455-1456-1457-1458-1459-1460-1461-1462-1463-1464-1465-1466-1467-1468-1469-1470-1471-1472-1473-1474-1475-1476-1477-1478-1479-1480-1481-1482-1483-1484-1485-1486-1487-1488-1489-1490-1491-1492-1493-1494-1495-1496-1497-1498-1499-1500-1501-1502-1503-1504-1505-1506-1507-1508-1509-1510-1511-1512-1513-1514-1515-1516-1517-1518-1519-1520-1521-1522-1523-1524-1525-1526-1527-1528-1529-1530-1531-1532-1533-1534-1535-1536-1537-1538-1539-1540-1541-1542-1543-1544-1545-1546-1547-1548-1549-1550-1551-1552-1553-1554-1555-1556-1557-1558-1559-1560-1561-1562-1563-1564-1565-1566-1567-1568-1569-1570-1571-1572-1573-1574-1575-1576-1577-1578-1579-1580-1581-1582-1583-1584-1585-1586-1587-1588-1589-1590-1591-1592-1593-1594-1595-1596-1597-1598-1599-1600-1601-1602-1603-1604-1605-1606-1607-1608-1609-1610-1611-1612-1613-1614-1615-1616-1617-1618-1619-1620-1621-1622-1623-1624-1625-1626-1627-1628-1629-1630-1631-1632-1633-1634-1635-1636-1637-1638-1639-1640-1641-1642-1643-1644-1645-1646-1647-1648-1649-1650-1651-1652-1653-1654-1655-1656-1657-1658-1659-1660-1661-1662-1663-1664-1665-1666-1667-1668-1669-1670-1671-1672-1673-1674-1675-1676-1677-1678-1679-1680-1681-1682-1683-1684-1685-1686-1687-1688-1689-1690-1691-1692-1693-1694-1695-1696-1697-1698-1699-1700-1701-1702-1703-1704-1705-1706-1707-1708-1709-1710-1711-1712-1713-1714-1715-1716-1717-1718-1719-1720-1721-1722-1723-1724-1725-1726-1727-1728-1729-1730-1731-1732-1733-1734-1735-1736-1737-1738-1739-1740-1741-1742-1743-1744-1745-1746-1747-1748-1749-1750-1751-1752-1753-1754-1755-1756-1757-1758-1759-1760-1761-1762-1763-1764-1765-1766-1767-1768-1769-1770-1771-1772-1773-1774-1775-1776-1777-1778-1779-1780-1781-1782-1783-1784-1785-1786-1787-1788-1789-1790-1791-1792-1793-1794-1795-1796-1797-1798-1799-1800-1801-1802-1803-1804-1805-1806-1807-1808-1809-1810-1811-1812-1813-1814-1815-1816-1817-1818-1819-1820-1821-1822-1823-1824-1825-1826-1827-1828-1829-1830-1831-1832-1833-1834-1835-1836-1837-1838-1839-1840-1841-1842-1843-1844-1845-1846-1847-1848-1849-1850-1851-1852-1853-1854-1855-1856-1857-1858-1859-1860-1861-1862-1863-1864-1865-1866-1867-1868-1869-1870-1871-1872-1873-1874-1875-1876-1877-1878-1879-1880-1881-1882-1883-1884-1885-1886-1887-1888-1889-1890-1891-1892-1893-1894-1895-1896-1897-1898-1899-1900-1901-1902-1903-1904-1905-1906-1907-1908-1909-1910-1911-1912-1913-1914-1915-1916-1917-1918-1919-1920-1921-1922-1923-1924-1925-1926-1927-1928-1929-1930-1931-1932-1933-1934-1935-1936-1937-1938-1939-1940-1941-1942-1943-1944-1945-1946-1947-1948-1949-1950-1951-1952-1953-1954-1955-1956-1957-1958-1959-1960-1961-1962-1963-1964-1965-1966-1967-1968-1969-1970-1971-1972-1973-1974-1975-1976-1977-1978-1979-1980-1981-1982-1983-1984-1985-1986-1987-1988-1989-1990-1991-1992-1993-1994-1995-1996-1997-1998-1999-2000-2001-2002-2003-2004-2005-2006-2007-2008-2009-2010-2011-2012-2013-2014-2015-2016-2017-2018-2019-2020-2021-2022-2023-2024-2025-2026-2027-2028-2029-2030-2031-2032-2033-2034-2035-2036-2037-2038-2039-2040-2041-2042-2043-2044-2045-2046-2047-2048-2049-2050-2051-2052-2053-2054-2055-2056-2057-2058-2059-2060-2061-2062-2063-2064-2065-2066-2067-2068-2069-2070-2071-2072-2073-2074-2075-2076-2077-2078-2079-2080-2081-2082-2083-2084-2085-2086-2087-2088-2089-2090-2091-2092-2093-2094-2095-2096-2097-2098-2099-2100-2101-2102-2103-2104-2105-2106-2107-2108-2109-2110-2111-2112-2113-2114-2115-2116-2117-2118-2119-2120-2121-2122-2123-2124-2125-2126-2127-2128-2129-2130-2131-2132-2133-2134-2135-2136-2137-2138-2139-2140-2141-2142-2143-2144-2145-2146-2147-2148-2149-2150-2151-2152-2153-2154-2155-2156-2157-2158-2159-2160-2161-2162-2163-2164-2165-2166-2167-2168-2169-2170-2171-2172-2173-2174-2175-2176-2177-2178-2179-2180-2181-2182-2183-2184-2185-2186-2187-2188-2189-2190-2191-2192-2193-2194-2195-2196-2197-2198-2199-2200-2201-2202-2203-2204-2205-2206-2207-2208-2209-2210-2211-2212-2213-2214-2215-2216-2217-2218-2219-2220-2221-2222-2223-2224-2225-2226-2227-2228-2229-2230-2231-2232-2233-2234-2235-2236-2237-2238-2239-2240-2241-2242-2243-2244-2245-2246-2247-2248-2249-2250-2251-2252-2253-2254-2255-2256-2257-2258-2259-2260-2261-2262-2263-2264-2265-2266-2267-2268-2269-2270-2271-2272-2273-2274-2275-2276-2277-2278-2279-2280-2281-2282-2283-2284-2285-2286-2287-2288-2289-2290-2291-2292-2293-2294-2295-2296-2297-2298-2299-2300-2301-2302-2303-2304-2305-2306-2307-2308-2309-2310-2311-2312-2313-2314-2315-2316-2317-2318-2319-2320-2321-2322-2323-2324-2325-2326-2327-2328-2329-2330-2331-2332-2333-2334-2335-2336-2337-2338-2339-2340-2341-2342-2343-2344-2345-2346-2347-2348-2349-2350-2351-2352-2353-2354-2355-2356-2357-2358-2359-2360-2361-2362-2363-2364-2365-2366-2367-2368-2369-2370-2371-2372-2373-2374-2375-2376-2377-2378-2379-2380-2381-2382-2383-238

COMMERCES ET INDUSTRIES

585 COMMERCES

ST-GEORGES Beauce commerce local, vente pièces réparation machinerie industrielle, potentiel 350.000, mise de fond 250.000, 16. Lacombe 529-9888, 527-7138.

ST-HENRI épicerie, boulangerie, pâtisserie, chiffre affaires 370.000, 16. Lacombe 529-9888, 527-7138.

SUPER-MARCHÉ superette 7.000 carrés, 16. Lacombe 529-9888, 527-7138.

TABAGIE dépanneur, bien situé, bon chiffre d'affaires, 16. Lacombe 529-9888, 527-7138.

TERRAIN de camping à vendre, situé à Montmagny, comencé 200 sites, dont 140 sont à vendre. Prix à discuter, 684-2844.

VENDEURS, listes évoluer avec le commerce, 684-2844.

VIEUX QUEBEC

Bar, restaurant, pâtisserie, 75 places, équipement complet, 16. Lacombe 529-9888, 527-7138.

VENDEURS, listes évoluer avec le commerce, 684-2844.

590 ENTREPÔTS

ABORDABLE, ÉDIFICE NEUF BIEN SITUÉ (aux limites de Québec - Ste-Foy) Entrepôt de 3.000 à 15.000 pieds carrés, 16. Lacombe 529-9888, 527-7138.

À LOUER, 185 St-Sacrement, centre-ville, Québec, 687-1000.

À LOUER

1 Centre d'affaires, 16. Lacombe 529-9888, 527-7138.

2 PARC COLBERT, 16. Lacombe 529-9888, 527-7138.

3 PARC METROBIC, 16. Lacombe 529-9888, 527-7138.

4 Entrepôt de manipulation, 16. Lacombe 529-9888, 527-7138.

5 BRUNO ROUSSEAU, 16. Lacombe 529-9888, 527-7138.

ENTREPOT À LOUER

En fait ou en partie, 635 boulevard Berthelme, Vanier, 681-7211.

ENTREPOT À LOUER

ENTREPOT à louer, 1024 45^e St, 16. Lacombe 529-9888, 527-7138.

PARC COLBERT

9.000, modernisé, grande façade vitrée, plafond 18', 16. Lacombe 529-9888, 527-7138.

595 LOCAUX

142 RACINE, Loretteville, beau local avec vitrine, idéal pour tous commerces, 639-3995.

À 3291 Ch Ste-Foy, Galeries Dussieux, 400, 700, 1000, 1500, 2000, 2500, 3000, 3500, 4000, 4500, 5000, 5500, 6000, 6500, 7000, 7500, 8000, 8500, 9000, 9500, 10000, 10500, 11000, 11500, 12000, 12500, 13000, 13500, 14000, 14500, 15000, 15500, 16000, 16500, 17000, 17500, 18000, 18500, 19000, 19500, 20000, 20500, 21000, 21500, 22000, 22500, 23000, 23500, 24000, 24500, 25000, 25500, 26000, 26500, 27000, 27500, 28000, 28500, 29000, 29500, 30000, 30500, 31000, 31500, 32000, 32500, 33000, 33500, 34000, 34500, 35000, 35500, 36000, 36500, 37000, 37500, 38000, 38500, 39000, 39500, 40000, 40500, 41000, 41500, 42000, 42500, 43000, 43500, 44000, 44500, 45000, 45500, 46000, 46500, 47000, 47500, 48000, 48500, 49000, 49500, 50000, 50500, 51000, 51500, 52000, 52500, 53000, 53500, 54000, 54500, 55000, 55500, 56000, 56500, 57000, 57500, 58000, 58500, 59000, 59500, 60000, 60500, 61000, 61500, 62000, 62500, 63000, 63500, 64000, 64500, 65000, 65500, 66000, 66500, 67000, 67500, 68000, 68500, 69000, 69500, 70000, 70500, 71000, 71500, 72000, 72500, 73000, 73500, 74000, 74500, 75000, 75500, 76000, 76500, 77000, 77500, 78000, 78500, 79000, 79500, 80000, 80500, 81000, 81500, 82000, 82500, 83000, 83500, 84000, 84500, 85000, 85500, 86000, 86500, 87000, 87500, 88000, 88500, 89000, 89500, 90000, 90500, 91000, 91500, 92000, 92500, 93000, 93500, 94000, 94500, 95000, 95500, 96000, 96500, 97000, 97500, 98000, 98500, 99000, 99500, 100000, 100500, 101000, 101500, 102000, 102500, 103000, 103500, 104000, 104500, 105000, 105500, 106000, 106500, 107000, 107500, 108000, 108500, 109000, 109500, 110000, 110500, 111000, 111500, 112000, 112500, 113000, 113500, 114000, 114500, 115000, 115500, 116000, 116500, 117000, 117500, 118000, 118500, 119000, 119500, 120000, 120500, 121000, 121500, 122000, 122500, 123000, 123500, 124000, 124500, 125000, 125500, 126000, 126500, 127000, 127500, 128000, 128500, 129000, 129500, 130000, 130500, 131000, 131500, 132000, 132500, 133000, 133500, 134000, 134500, 135000, 135500, 136000, 136500, 137000, 137500, 138000, 138500, 139000, 139500, 140000, 140500, 141000, 141500, 142000, 142500, 143000, 143500, 144000, 144500, 145000, 145500, 146000, 146500, 147000, 147500, 148000, 148500, 149000, 149500, 150000, 150500, 151000, 151500, 152000, 152500, 153000, 153500, 154000, 154500, 155000, 155500, 156000, 156500, 157000, 157500, 158000, 158500, 159000, 159500, 160000, 160500, 161000, 161500, 162000, 162500, 163000, 163500, 164000, 164500, 165000, 165500, 166000, 166500, 167000, 167500, 168000, 168500, 169000, 169500, 170000, 170500, 171000, 171500, 172000, 172500, 173000, 173500, 174000, 174500, 175000, 175500, 176000, 176500, 177000, 177500, 178000, 178500, 179000, 179500, 180000, 180500, 181000, 181500, 182000, 182500, 183000, 183500, 184000, 184500, 185000, 185500, 186000, 186500, 187000, 187500, 188000, 188500, 189000, 189500, 190000, 190500, 191000, 191500, 192000, 192500, 193000, 193500, 194000, 194500, 195000, 195500, 196000, 196500, 197000, 197500, 198000, 198500, 199000, 199500, 200000, 200500, 201000, 201500, 202000, 202500, 203000, 203500, 204000, 204500, 205000, 205500, 206000, 206500, 207000, 207500, 208000, 208500, 209000, 209500, 210000, 210500, 211000, 211500, 212000, 212500, 213000, 213500, 214000, 214500, 215000, 215500, 216000, 216500, 217000, 217500, 218000, 218500, 219000, 219500, 220000, 220500, 221000, 221500, 222000, 222500, 223000, 223500, 224000, 224500, 225000, 225500, 226000, 226500, 227000, 227500, 228000, 228500, 229000, 229500, 230000, 230500, 231000, 231500, 232000, 232500, 233000, 233500, 234000, 234500, 235000, 235500, 236000, 236500, 237000, 237500, 238000, 238500, 239000, 239500, 240000, 240500, 241000, 241500, 242000, 242500, 243000, 243500, 244000, 244500, 245000, 245500, 246000, 246500, 247000, 247500, 248000, 248500, 249000, 249500, 250000, 250500, 251000, 251500, 252000, 252500, 253000, 253500, 254000, 254500, 255000, 255500, 256000, 256500, 257000, 257500, 258000, 258500, 259000, 259500, 260000, 260500, 261000, 261500, 262000, 262500, 263000, 263500, 264000, 264500, 265000, 265500, 266000, 266500, 267000, 267500, 268000, 268500, 269000, 269500, 270000, 270500, 271000, 271500, 272000, 272500, 273000, 273500, 274000, 274500, 275000, 275500, 276000, 276500, 277000, 277500, 278000, 278500, 279000, 279500, 280000, 280500, 281000, 281500, 282000, 282500, 283000, 283500, 284000, 284500, 285000, 285500, 286000, 286500, 287000, 287500, 288000, 288500, 289000, 289500, 290000, 290500, 291000, 291500, 292000, 292500, 293000, 293500, 294000, 294500, 295000, 295500, 296000, 296500, 297000, 297500, 298000, 298500, 299000, 299500, 300000, 300500, 301000, 301500, 302000, 302500, 303000, 303500, 304000, 304500, 305000, 305500, 306000, 306500, 307000, 307500, 308000, 308500, 309000, 309500, 310000, 310500, 311000, 311500, 312000, 312500, 313000, 313500, 314000, 314500, 315000, 315500, 316000, 316500, 317000, 317500, 318000, 318500, 319000, 319500, 320000, 320500, 321000, 321500, 322000, 322500, 323000, 323500, 324000, 324500, 325000, 325500, 326000, 326500, 327000, 327500, 328000, 328500, 329000, 329500, 330000, 330500, 331000, 331500, 332000, 332500, 333000, 333500, 334000, 334500, 335000, 335500, 336000, 336500, 337000, 337500, 338000, 338500, 339000, 339500, 340000, 340500, 341000, 341500, 342000, 342500, 343000, 343500, 344000, 344500, 345000, 345500, 346000, 346500, 347000, 347500, 348000, 348500, 349000, 349500, 350000, 350500, 351000, 351500, 352000, 352500, 353000, 353500, 354000, 354500, 355000, 355500, 356000, 356500, 357000, 357500, 358000, 358500, 359000, 359500, 360000, 360500, 361000, 361500, 362000, 362500, 363000, 363500, 364000, 364500, 365000, 365500, 366000, 366500, 367000, 367500, 368000, 368500, 369000, 369500, 370000, 370500, 371000, 371500, 372000, 372500, 373000, 373500, 374000, 374500, 375000, 375500, 376000, 376500, 377000, 377500, 378000, 378500, 379000, 379500, 380000, 380500, 381000, 381500, 382000, 382500, 383000, 383500, 384000, 384500, 385000, 385500, 386000, 386500, 387000, 387500, 388000, 388500, 389000, 389500, 390000, 390500, 391000, 391500, 392000, 392500, 393000, 393500, 394000, 394500, 395000, 395500, 396000, 396500, 397000, 397500, 398000, 398500, 399000, 399500, 400000, 400500, 401000, 401500, 402000, 402500, 403000, 403500, 404000, 404500, 405000, 405500, 406000, 406500, 407000, 407500, 408000, 408500, 409000, 409500, 410000, 410500, 411000, 411500, 412000, 412500, 413000, 413500, 414000, 414500, 415000, 415500, 416000, 416500, 417000, 417500, 418000, 418500, 419000, 419500, 420000, 420500, 421000, 421500, 422000, 422500, 423000, 423500, 424000, 424500, 425000, 425500, 426000, 426500, 427000, 427500, 428000, 428500, 429000, 429500, 430000, 430500, 431000, 431500, 432000, 432500, 433000, 433500, 434000, 434500, 435000, 435500, 436000, 436500, 437000, 437500, 438000, 438500, 439000, 439500, 440000, 440500, 441000, 441500, 442000, 442500, 443000, 443500, 444000, 444500, 445000, 445500, 446000, 446500, 447000, 447500, 448000, 448500, 449000, 449500, 450000, 450500, 451000, 451500, 452000, 452500, 453000, 453500, 454000, 454500, 455000, 455500, 456000, 456500, 457000, 457500, 458000, 458500, 459000, 459500, 460000, 460500, 461000, 461500, 462000, 462500, 463000, 463500, 464000, 464500, 465000, 465500, 466000, 466500, 467000, 467500, 468000, 468500, 469000, 469500, 470000, 470500, 471000, 471500, 472000, 472500, 473000, 473500, 474000, 474500, 475000, 475500, 476000, 476500, 477000, 477500, 478000, 478500, 479000, 479500, 480000, 480500, 481000, 481500, 482000, 482500, 483000, 483500, 484000, 484500, 485000, 485500, 486000, 486500, 487000, 487500, 488000, 488500, 489000, 489500, 490000, 490500, 491000, 491500, 492000, 492500, 493000, 493500, 494000, 494500, 495000, 495500, 496000, 496500, 497000, 497500, 498000, 498500, 499000, 499500, 500000, 500500, 501000, 501500, 502000, 502500, 503000, 503500, 504000, 504500, 505000, 505500, 506000, 506500, 507000, 507500, 508000, 508500, 509000, 509500, 510000, 510500, 511000, 511500, 512000, 512500, 513000, 513500, 514000, 514500, 515000, 515500, 516000, 516500, 517000, 517500, 518000, 518500, 519000, 519500, 520000, 520500, 521000, 521500, 522000, 522500, 523000, 523500, 524000, 524500, 525000, 525500, 526000, 526500, 527000, 527500, 528000, 528500, 529000, 529500, 530000, 530500, 531000, 531500, 532000, 532500, 533000, 533500, 534000, 534500, 535000, 535500, 536000, 536500, 537000, 537500, 538000, 538500, 539000, 539500, 540000, 540500, 541000, 541500, 542000, 542500, 543000, 543500, 544000, 544500, 545000, 545500, 546000, 546500, 547000, 547500, 548000, 548500, 549000, 549500, 550000, 550500, 551000, 551500, 552000, 552500, 553000, 553500, 554000, 554500, 555000, 555500, 556000, 556500, 557000, 557500, 558000, 558500, 559000, 559500, 560000, 560500, 561000, 561500, 562000, 562500, 563000, 563500, 564000, 564500, 565000, 565500, 566000, 566500, 567000, 567500, 568000, 568500, 569000, 569500, 570000, 570500, 571000, 571500, 572000, 572500, 573000, 573500, 574000, 574500, 575000, 575500, 576000, 576500, 577000, 577500, 578000, 578500, 579000, 579500, 580000, 580500, 581000, 581500, 582000, 582500, 583000, 583500, 584000, 584500, 585000, 585500, 586000, 586500, 587000, 587500, 588000, 588500, 589000, 589500, 590000, 590500, 591000, 591500, 592000, 592500, 593000, 593500, 594000, 594500, 595000, 595500, 596000, 596500, 597000, 597500, 598000, 598500, 599000, 599500, 600000, 600500, 601000, 601500, 602000, 602500, 603000, 603500, 604000, 604500, 605000, 605500, 606000, 606500, 607000, 607500, 608000, 608500, 609000, 609500, 610000, 610500, 611000, 611500, 612000, 612500, 613000, 613500, 614000, 614500, 615000, 615500, 616000, 616500, 617000, 617500, 618000, 618500, 619000, 619500, 620000, 620500, 621000, 621500, 622000, 622500, 623000, 623500, 624000, 624500, 625000, 625500, 626000, 626500, 627000, 627500, 628000, 628500, 629000, 629500, 630000, 630500, 631000, 631500, 632000, 632500, 633000, 633500, 634000, 634500, 635000, 635500, 636000, 636500, 637000, 637500, 638000, 638500, 639000, 639500, 640000, 640500, 641000, 641500, 642000, 642500, 643000, 643500, 644000, 644500, 645000, 645500, 646000, 646500, 647000, 647500, 648000, 648500, 649000, 649500, 650000, 650500, 651000, 651500, 652000, 652500, 653000, 653500, 654000, 654500, 655000, 655500, 656000, 656500, 657000, 657500, 658000, 658500, 659000, 659500, 660000, 660500, 661000, 661500, 662000, 662500, 663000, 663500, 664000, 664500, 665000, 665500, 666000, 666500, 667000, 667500, 668000, 668500, 669000, 669500, 670000, 670500, 671000, 671500, 672000, 672500, 673000, 673500, 674000, 674500, 675000, 675500, 676000, 676500, 677000, 677500, 678000, 678500, 679000, 679500, 680000, 680500, 681000, 681500, 682000, 682500, 683000, 683500, 684000, 684500, 685000, 685500, 686000, 686500, 687000, 687500, 68800

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements • mémoriam • services annuels • funéraires

705 AVIS DE DÉCÈS

BELANGER, Emma (Loretteville, le 17 août 1983, à l'âge de 72 ans, est décédée dame Emma Lachance, épouse de M. Wilfrid Bélanger. Elle demeurait à Val-Bélair. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Elle a été confiée au parc-cimetière.

BELANGER (Emma Lachance) — A Loretteville, le 17 août 1983, à l'âge de 72 ans, est décédée dame Emma Lachance, épouse de M. Wilfrid Bélanger. Elle demeurait à Val-Bélair. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Elle a été confiée au parc-cimetière.

Jardin du Repos, 301 rang Ste-Anne, Quartier Laurentien, Québec.

pour crémation ou une courte cérémonie aura lieu le jeudi 18 août à 14h. Un service sera chanté le samedi 20 août à 10h en l'église St-Gérard de Val-Bélair où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, son frère Joseph Lachance, ses sœurs Marguerite, M. et Mme Roland Bisson (Albina), Yvette, M. et Mme A. Joannette (Marielle), ses beaux-frères Joseph Picard, Paul Jacques, ses beaux-frères et belles-sœurs Marie-Paule Côté, Clarisse Verret, M. et Mme Armand Bélanger (Adèle), M. et Mme Y. Robertson (Juliette), ainsi que de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines. Pour renseignements 529-0136.

BOIVIN (Gabrielle) — Au centre hospitalier de Charlevoix, à l'âge de 64 ans et 8 mois, est décédée dame Gabrielle Boivin, fille de M. Ernest Boivin et de feu dame Lumina Tremblay. Elle demeurait au 6720 rue Chambord, Montréal. Les funérailles de Mme Boivert auront lieu le samedi 20 août à 11h. Départ du salon.

Coopérative funéraire Charlevoix ouest, 1 place de l'Église, Baie St-Paul.

à 10h50 pour se rendre à l'église de Baie St-Paul et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son père, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Joseph-Elie Boivin (Ghislaine Renaud), M. et Mme Joachim Boivin (Ghislaine Lajoie), M. Arthur Boivin, Mme Marguerite Daigle, M. et Mme Martin Boivin (Suzanne Bluteau), M. et Mme Germain Boivin (Jeanne d'Arc Bluteau), M. et Mme Emilien Cunningham (Georgette), Mme Yvette Boivin, M. et Mme Denis Boivin (Lucille Gagnon), M. et Mme Dick, M. et Mme Gilles Tremblay (Lucie).

ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h.

CAMPAGNA (Eugène, Frère Louis-Gérard)



Le 18 août 1983, à la Maison provinciale des Frères du Sacré-Cœur, est décédé le Frère Louis-Gérard (Eugène Campagna) à l'âge de 82 ans, après 66 ans de vie religieuse dont 45 dans le domaine de l'éducation, particulièrement en Mauricie, à Québec et en Gaspésie. Ancien assistant général et procureur général près le Vatican, le Frère Louis-Gérard était à sa retraite depuis 1979. Outre les membres de sa Communauté, il laisse dans le deuil, ses frères et sœurs, Elzéar, agromoine à sa retraite, F. Dominique S.C. (Cléophas), S. Marie-Dominique des Servantes de St-Sacrament, Olivia de la Fraternité sacerdotale, Gérard P.M.E., Joachim O.M.I., ainsi que des neveux, nièces et amis. Le service religieux sera célébré le samedi 20 août 1983 à 16h en la chapelle des Frères du Sacré-Cœur, 1400, boul. de l'Aéroport, Ancienne-Lorette. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté. La direction des funérailles a été confiée à la maison.

D'ABBADIE D'ARRAST (Charles-Michel) — A l'Hôpital Royal-Victoria de Montréal le 14 août 1983, à l'âge de 72 ans, est décédé Monsieur Charles-Michel d'Abbadie d'Arrast. Il laisse ses enfants, Anne-Marie, Maritche, Michel-Arnauld, ses sœurs et beau-frère, M. et Mme Jean Lacombe, Mlle Éléonore d'Abbadie d'Arrast. L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière de Socca-Ciboure, Basses-Pyrénées, France, le lundi 22 août 1983. Au lieu de fleurs des dons adressés au Fonds du Pavillon des Soins Palliatifs de l'Hôpital Royal de Montréal, numéro 9910 seront appréciés.

Invitez parents et amis au service anniversaire d'un être cher, par un avis dans Le Soleil.

647-3311

DORION (Clara Landry)



A l'hôpital St-François d'Assise, le 17 août 1983, à l'âge de 83 ans et 2 mois, est décédée dame Clara Landry, épouse de feu M. Alexandre Dorion. Elle demeurait autrefois à Beauport. Les funérailles auront lieu le samedi, 20 août, à 11h. Départ de la résidence funéraire.

Wilbrod Robert Inc., 738 av. Royale, Beauport.

à 10h45 pour l'église de la Nativité de Beauport et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Lionel (Carmelle Laberge), Geneviève (Yvan Rainville), son frère M. et Mme Auguste Landry (Délia Landry), sa sœur Mme Jeanne Landry, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. Denis Dionne, Mme Alice Landry, Mme Mariette Hudon Landry, M. et Mme Misaël Dorion, Mme Jules Noël (Bernadette), ses petits-enfants, Jean, Guy, Louise, Yves Dorion, Marc et Denis Rainville, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera ouvert de 14 à 17h et de 19 à 22h. Pour renseignements 661-9223.

GUIMOND (Yvon) — A Québec, le 18 août 1983, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Joseph-Henri Guimond, ex-employé des Postes, époux de Mme Elvire Bossé. Il demeurait au 184, des Franciscains, Québec. Les funérailles auront lieu le lundi 22 août 1983 à 10h. Départ de la Coopérative Funéraire du Plateau, 950, des Erables, Québec.

à 9h50 pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, Pierre (Claire Lanseigne) et Stéphane, sa mère, Mme Adrienne Guimond, son beau-père, M. Edmond Tremblay, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Huguette, Jacques (Hélène Bédard), Gaston Tremblay (Carmen Pruneau), Pauline et Jean-Guy Carreau, Noël, Yvon et Rodrigue Tremblay, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. La dépouille sera exposée le samedi 20 août à compter de 14h. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. Pour information: 681-2667.

HEBERT (Angéline Samson) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 17 août

1983, à l'âge de 83 ans et 10 mois, est décédée dame Angéline Samson, épouse de feu M. Joseph Hébert. Elle demeurait au 85 rue Dusseault, app. 1, St-Romuald. Les funérailles auront lieu le vendredi, 19 août, à 14 heures. Départ du funérarium.

Claude Marcoux Ltée, 96 de la Fabrique, St-Romuald.

à 13h40 pour l'église de St-Jean Chrysostôme et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil son frère et sa belle-sœur M. Antonio Samson, Mme Simone Samson, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, et amis(e)s, ainsi que sa compagne Mme Irène LeFrançois. Pour informations: 839-8823.

LANGLOIS (Emérentienne) — A Québec, le 18 août 1983, à l'âge de 77 ans, est décédée Mlle Emérentienne Langlois, fille de feu M. Arthur Langlois et de feu dame Fabiola Vermette. La famille recevra les condoléances au funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée, 975 Marg. Bourgeois, vendredi, de 14 à 17h et de 19 à 22h, samedi, de 8h30 à 9h45. Le service religieux sera célébré le samedi, 20 août, à 10h, en l'église St-Thomas d'Aquin et de là au cimetière St-Michel de Silly. Elle laisse dans le deuil ses sœurs et sa belle-sœur, Mme Wilfrid Croteau (Gertrude), Mme J.W. Whales (Estelle) et Mme Gérard Langlois (Patricia Lachance), plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Pour renseignements 529-3371.

LAVALLEE (J. Henri) — A Québec, le 18 août 1983, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Joseph-Henri Lavalée, ex-employé des Postes, époux de Mme Elvire Bossé. Il demeurait au 184, des Franciscains, Québec. Les funérailles auront lieu le lundi 22 août 1983 à 10h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée, 300 Ch. Ste-Foy, jeudi, de 19 à 22h, vendredi, de 14 à 17h et de 19 à 22h, samedi, de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le samedi, 20 août, à 11h, en l'église Notre-Dame-du-Chemin et de là au cimetière de Berthier-Sur-Mer. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Jacques (Lise Rivard), Bruno (Marthe Beauchemin), Yves (Madeleine Pelletier), Hughes (Micheline Giroux) et Martin, sa sœur Lucie religieuse, ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, M. Philémon Morissette, Mme Géo Pelletier, Mme O. Lavoie, Mme E. Dufour, Mlle M.-Louise Bossé, Mlle Catherine Bossé, M. Léopold Bossé, M. I. Blais, M. et Mme Robert Bossé, Mlle Evelyn Bossé, M. et Mme Nazaire Bossé, M. et Mme R. Guillemette, M. et Mme Cyrille Bossé, M. et Mme Louis Bossé, M. et Mme

Marc Bélanger, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371.

PLAMONDON (Aurore) — A Québec, le 18 août 1983, à l'âge de 77 ans est décédée Mlle Aurore Plamondon, fille de feu M. Eugène Plamondon et de feu dame Eva Plamondon. Elle demeurait à Notre-Dame des Laurentides. La famille recevra les condoléances au funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée, 300, Chemin Ste-Foy, samedi de 19 à 22h, dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h et lundi de 8h à 9h. Le service religieux sera célébré le lundi 22 août 1983 à 9h30 en l'église Notre-Dame des Laurentides et de là au cimetière Raymond de Portneuf. Elle laisse dans le deuil, sa sœur, Sr Arthémise Plamondon F.M.M., sa belle-sœur, Mme Noëlla Plamondon, ses neveux et nièces, Mlle Gabrielle Dery, M. et Mme Jean Allaire (Monique Dery), M. et Mme Gaston Dery (Brigitte Bourré), M. et Mme Jacques Dery (Claudette Guillemette), ainsi que plusieurs neveux et nièces de la famille Plamondon. Pour renseignements: 529-3371.

PLANTE (Marie-Jeanne Fortier)



A St-Jean Chrysostôme, le 18 août 1983, à l'âge de 68 ans et 3 mois, est décédée dame Marie-Jeanne Fortier, épouse de M. Aimé Plante. Elle demeurait au 1000 Germain, app. 106, St-Jean Chrysostôme. Les funérailles auront lieu le samedi, 20 août, à 14h. Départ du funérarium.

Claude Marcoux Ltée, 96 de la Fabrique, St-Romuald.

à 13h40 pour l'église de St-Jean et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Clermont Plante (Carole Thérèse), M. et Mme Réal Monfette (Micheline), M. et Mme Roger Plante (Diane Landry), M. et Mme Réjean Ross (Nicole), M. et Mme Benoit Olivier (Diane), M. et Mme Serge Gagnon (Carole), M. et Mme Pierre Plante (Marie-Andrée Bossé), Hélène Plante, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, nombreux petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. Pour informations 839-8823.

SAVARD (David) — A Québec, le 18 août 1983, à l'âge de 75 ans, est décédé M. David Savard, époux de dame Gertrude Boivin. Il demeurait à Beaumont. Selon ses volontés il a été confié au crématorium.

Lépine-Cloutier Ltée, 715 rue St-Vallier est, Québec.

Un service sera chanté le samedi 20 août 1983 à 14h en l'église St-Etienne de Beaumont où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Jeannette (Daniel Labrecque), Antoinette (Marcel Royer), Serge, Josée et Christian Labrecque, M. et Mme Régent Pigeon (Lise), Nathalie Royer, Maxime Pigeon, ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

GOSSELIN (Antoine)



La famille Gosselin se joint à Mme Elvina Gosselin et ses enfants Jean-Louis et Claire pour remercier bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de M. Antoine Gosselin, survenu le 8 juillet 1983, soit par des offrandes de messes, affluences, envois de fleurs, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

LORTIE (Joseph) — La famille de M. Joseph Lortie remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de M. Joseph Lortie, survenu le 1er juillet 1983, soit par offrandes de messes ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis dans cette page, veuillez communiquer avec le Service des Annonces Classées, en composant le numéro

647-3311

Heures d'affaires: 8:30 à 17:00

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

GELLY (Donat Gérard)



Le samedi 20 août, à 19h30, en l'église St-Pétronille, sera chanté le service anniversaire de M. Donat Gérard Gelly. Merci sincère aux parents et amis qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

GOSSELIN (Johanne)



Le samedi 20 août 1983, à 19h, en l'église Stadacona, Limoilou, sera chanté le service anniversaire de Mme Johanne Gosselin, épouse de M. Clément Gosselin. Parents et amis sont invités à y assister sans autre invitation.

JANVIER (Lucienne) — Le samedi 20 août 1983 à 19h30 en l'église Ste-Monique des Saules sera célébrée une messe anniversaire pour M. Lucienne Janvier. Parents et amis sont invités à y assister.

JULIEN (Laura née Monette)



Déjà un an! Mais ton souvenir demeure toujours présent.

Un service anniversaire sera chanté à l'église St-Joseph de Lauxon, le 20 août à 11h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Laurentine Gauvreau) — Le samedi

20 août, à 17h, en l'église St-Cœur-de-Marie, sera chanté le service anniversaire de dame Laurette Gauvreau épouse de M. Raoul-Gaston Morin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARKER (Alma Gaumont) — Le samedi, 20 août 1983, à 16 heures, en l'église St-Raphaël de Bellechasse, sera chanté le service anniversaire de dame Alma Gaumont, épouse de feu Ernest Parker. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RATTE (Jean-Guy) — Très cher fils. Déjà un an que le destin nous a séparés de toi. Ton souvenir restera toujours gravé dans nos cœurs. Un service anniversaire sera célébré pour Jean-Guy, le samedi 20 août 1983, à 14h, en l'église St-Ambroise de Loretteville. Parents et amis sont cordialement invités à y assister sans autre invitation.

RENAUD (Bruno)



Le samedi 20 août 1983, à 14h en l'église St-Rodrigue sera célébré le service anniversaire de Bruno Renaud, fils de Claude Renaud et Hélène Galibois. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Pierrette Beaulé)



Le samedi 20 août 1983, à 10h30, en l'église St-Charles Borromée, sera chanté le service anniversaire de Mme Pierrette Roy, épouse de René Roy. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS au St-Esprit et au Chanoine Cyrille Labrecque pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.P.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. T.L.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.R.L.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. G.R.

REMERCIEMENTS pour faveur obtenue par la prière au St-Esprit. E.B.

SINCERES remerciements au pape Jean VIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. D.C.

SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. J.P.R.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) D.G.L.

SERVICES SPECIAUX

780 FLEURISTES

ALBERT LA HAYE
295 Boul. L'Ornière, Loretteville
842-0167, 842-6867

COIN JOLI FLEURISTE
407, St. L'Ornière, Loretteville
842-3548

790 MONUMENTS FUNERAIRES

THERIAULT & FILS
710, 1ère Avenue, Québec
524-1561

DÉCÈS

Communiquer avec votre directeur de funérailles qui nous fera parvenir vos avis de décès. Le Soleil fait parvenir à la famille une reproduction souvenir de chaque parution d'un avis de décès. Le tarif est de 0,28 \$ du mot (minimum 7 \$) et 25 \$ pour une photo.

LE MONDE

Elections: vague de violence dans des Etats du Nigeria

(D'après AFP) — L'annonce des derniers résultats des élections de samedi a provoqué

L'URSS prête à mettre un terme aux armes antisatellites

(D'après AFP) — L'Union soviétique s'est déclarée prête hier à mettre un terme à un secteur important de la course aux armements dans l'espace en annonçant un "moratoire unilatéral" sur les armes antisatellites.

La proposition soviétique, exposée par M. Youri Andropov, chef du parti et de l'Etat, à une délégation de sénateurs américains, porte également sur un éventuel traité soviéto-américain dans ce domaine. Elle n'a pas impressionné Washington.

"L'URSS estime nécessaire de s'étendre sur l'interdiction totale des essais et du déploiement dans l'espace de toute arme destinée à atteindre des objectifs sur terre ainsi que dans l'espace aérien et cosmique", a déclaré M. Andropov, dont les propos ont été cités par l'agence officielle Tass.

Annnonce par Tass sous la forme inhabituelle d'un "flash", l'engagement soviétique de "ne pas mettre sur orbite en premier dans l'espace toute arme antisatellite", a été présentée comme "une décision extrêmement importante". "L'URSS s'y conformera, a dit M. Andropov, "aussi longtemps que d'autres Etats, y compris les Etats-Unis, s'abstiendront de placer dans l'espace tous types d'armes antisatellites."

une vague de violence dans des Etats de Ondo et de Oyo, dans l'ouest nigérian.

Les jours précédents, dans le seul Etat d'Oyo, 33 personnes avaient été tuées et 18 blessées à l'occasion d'affrontements politiques.

Selon la police locale, 12 de ces personnes sont mortes alors que la police s'efforçait de rétablir l'ordre. Vingt et une personnes, dont un policier, "ont été tuées par des bandits".

Trois cent neuf personnes ont par ailleurs été arrêtées et 26 maisons brûlées.

Dans l'Etat de Ondo, détenu depuis 1979 par le "Unity Party of Nigeria" (UPN - opposition) des affrontements se sont déroulés depuis samedi, jour de l'élection, alors que très tôt la rumeur avait fait état d'un résultat favorable au "National Party of Nigeria" (NPN, du président Shagari).



De son plein gré

Le jeune Andrei Berejokov, fils du premier secrétaire de l'ambassade soviétique à Washington, s'est embarqué, hier, en compagnie de ses parents, sur un appareil de la TWA vers Moscou. Le jeune Berejokov, en conférence de presse, a réitéré son affirmation selon laquelle il n'aurait jamais demandé l'asile politique aux Etats-Unis au président Reagan. Deux représentants américains étaient sur place afin de s'assurer qu'il quittait bien le pays de son plein gré. Sur la photo, on le voit accompagné de son père.

Les USA livreront 143 tonnes d'eau lourde à l'Argentine

(D'après AFP) — Le gouvernement américain a donné son accord pour la livraison à l'Argentine de 143 tonnes d'eau lourde, destinée aux centrales nucléaires de ce pays, a annoncé, hier, le secrétaire d'Etat.

L'opération, d'un montant de \$100 millions US, marque un virage dans la politique américaine, dans la mesure où l'Argentine refuse toujours de souscrire à la réglementation internationale en matière de contrôle des installations nucléaires.

L'Argentine a assuré les Etats-Unis que cette eau lourde serait exclusivement destinée à des réacteurs nucléaires bien gardés, à l'exception de tout autre usage. Buenos-Aires s'est également engagé à ne pas l'exporter ni s'en servir pour la fabrication d'armes nucléaires.

L'ancien président américain Jimmy Carter avait refusé de vendre du matériel nucléaire à l'Argentine et exercé des pressions sur Buenos-Aires afin qu'elle ratifie le traité de Tlatelolco, qui déclare le continent latino-américain zone de non-prolifération nucléaire.

Canal de Beagle

Des marins argentins ont par ailleurs commis une violation territoriale en débarquant, mardi, sur une petite île située au sud du canal de Beagle, et considérée par le Chili comme faisant partie de son territoire, a annoncé hier le ministère chilien de la Défense.

Dans son communiqué, le ministère, qui précise que les Argentins ne sont restés que quelques minutes sur l'îlot, considère que cette nouvelle violation est contraire à la lettre et à l'esprit de la médiation entreprise par le pape Jean-Paul II dans le différend territorial qui oppose Santiago et Buenos Aires à propos de la région du canal de Beagle, en Terre-de-Feu (extrême sud du continent américain).

Selon le ministère chilien, une vedette lance-torpilles argentine a accosté mardi à un îlot faisant partie d'un groupe appelé Hermanos, et plusieurs hommes y ont débarqué.

Le Guatemala demande l'aide militaire des Etats-Unis

(D'après UPI) — Un haut gradé de l'armée guatémaltèque a révélé hier que le nouveau gouvernement du général Oscar Humberto Mejia Victores avait demandé aux Etats-Unis de reprendre l'aide militaire qu'ils avaient interrompue, il y a cinq ans, en raison des nombreuses violations aux droits de la personne.

Selon lui, l'armée a besoin d'hélicoptères, d'avions et de pièces d'équipement pour poursuivre sa lutte aux rebelles de gauche.

